

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, E-Unis et Empire Britannique, and Union Postale, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 6 avril 1937

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration 430 EST NOTRE-DAME MONTREAL

TELEPHONE: HARbour 1241\*

SERVICE DE NUIT: Administration: HARbour 1243

Rédaction: HARbour 3679

Gérant: HARbour 4897

Si nous parlions de réforme parlementaire...

La clôture automatique

Pas de parlement aujourd'hui! Si nous parlions de la réforme des parlements...

Sujet difficile, et qui ne manque pas d'actualité! C'est hier qu'un des plus brillants parmi les jeunes parlementaires anglais, sir Oswald Mosley, déclarait qu'il n'est point d'entreprise qui ait, autant que les parlements, besoin d'être rationalisée...

Le malheur est qu'on ne réforme pas les parlements comme une entreprise quelconque, qui peut obéir à la volonté d'un homme. Et l'on peut se demander aussi parfois si tel flot de paroles qui paraît si complètement inutile ne comporte tout de même pas certains avantages...

Mais il est tout de même quelques réformes simples, faciles d'accomplissement et qui rendraient de grands services. La preuve qu'elles sont faciles — nous pensons à l'une d'entre elles en particulier — c'est qu'elles ont déjà été réalisées ailleurs.

Il n'est pas sûr qu'en réduisant à quarante minutes la durée des discours, tout en laissant pleine liberté aux chefs de parler indéfiniment, la Chambre des Communes ait fait un bon coup. Mais il est clair qu'elle a très sagement agi en fixant un terme à ses séances du soir, en décrétant qu'on ne pourra, sauf de consentement unanime, siéger après onze heures du soir.

Il y a dans nos parlements un certain nombre de députés qui travaillent plus ou moins, quelques-uns qui, suivant l'expression populaire, ne frappent pas coup et quelques autres qui travaillent d'une façon insensée.

Prenez, par exemple, les deux chefs de parti à Québec: tous deux ont, à part la direction de leur parti, une lourde besogne administrative. Est-il juste de leur imposer par-dessus le marché des heures de séance impossibles?

Et, pour prendre l'ensemble de la députation, quel travail peut-on attendre de gens qui resteraient en séance dix, douze ou quinze heures de suite? Quel travail pendant ces séances, et le lendemain?

Il est clair que, si vous étudiez l'un quelconque de ces cas, vous vous heurtez toujours à l'enfantine riposte: C'est sa faute! C'est lui qui a commencé! et il est parfois bien difficile de savoir qui a commencé et de qui c'est la faute.

Il y a en effet des provocations directes, il en est d'indirectes, il y en a de verbales et d'explicites, il en est qui, pour être muettes et dissimulées sous une habile manœuvre, n'en sont pas moins violentes. Puis, il y a le cas où les adversaires sont fort ennuyés de poursuivre le débat, continuent à parler pour ne pas avoir l'air de lâcher et seraient au fond enchantés qu'on vint les séparer.

La clôture automatique a ce bon effet. Et elle ménage les susceptibilités: on ne cède point devant l'adversaire, mais devant quelque chose d'impersonnel et qui s'impose à tous: la règle. Puis, la nuit porte conseil. Et le lendemain on est généralement de meilleure humeur. Des solutions apparaissent qu'on n'avait pas aperçues la veille, des conciliateurs surviennent...

Nous suggérons donc à ces messieurs de Québec d'adopter dès la session prochaine la règle d'Ottawa, de décréter la clôture obligatoire pour onze heures. Ils y gagneront de travailler dans de meilleures conditions et d'avoir aussi de meilleurs comptes rendus. Qui peut reprocher à un journaliste obligé de rester quarante heures debout, comme ce fut probablement le cas pour plusieurs de nos confrères la semaine dernière, de donner un compte rendu qui manque un peu de nerf?

Cette règle ne transformerait point le régime parlementaire, mais elle lui permettrait de fonctionner de façon un peu plus raisonnable.

Une autre grosse réforme, ce serait le dépôt plus rapide des projets de loi, afin d'en permettre l'examen à fond, non seulement par les députés, mais par le grand public et les principaux intéressés.

Si nous ne nous trompons, tous les rapports des ministères ont été cette année déposés très la première heure, et c'est fort bien; mais il faudrait maintenant hâter le dépôt des projets de loi. On a le droit de présumer que, lorsque ceux-ci sont formellement annoncés dans le discours du Trône, ils doivent être à peu près prêts.

Une autre réforme... Mais il ne faut pas trop demander à la fois, et c'est un sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Omer HEROUX

L'actualité

Une visite à l'Ecole Beaudet

Un lecteur aimable prétend sa curiosité piquée et réclame la suite de l'article de samedi. Je le terminais en disant que je retournerais plus tard la première visite à un cercle de jeunes naturalistes à l'école Beaudet, de Saint-Laurent.

Cette visite a eu lieu le 28 mars. Elle a été brève, beaucoup plus brève que nous l'aurions voulu. Les élèves étaient absents, puisque c'était le samedi après-midi, mais nous avons trouvé l'accueil charmant de l'excellent frère Adrien, l'initiateur des cercles.

M. Jacques Rousseau, collaborateur dévoué du Frère Marie-Victorin, qui a bien voulu me conduire à Saint-Laurent, me montre notre hôte de tantôt en train de faire les cent pas près de la résidence des frères de Sainte-Croix. C'est un homme de taille moyenne, à la barbe d'un blond ardent, aux yeux pétillants dans l'ovale d'écaillé des lunettes. Je le regarde un peu en lûte curieuse. C'est, lui aussi, une pièce de musée — de ce musée des cercles fameux qu'est l'Histoire. Les cercles de jeunes naturalistes ont tous adopté des noms de Canadiens, des Canadiens qui se sont intéressés aux sciences naturelles. Plus tard, peut-être bien plus tard — la gratitude est lente — le nom du modeste religieux enseignant l'ignorera parmi ceux-là, car, me dit-il, Rousseau, bon juge en la matière, la fondation des cercles marquera chez nous une époque dans l'enseignement des sciences naturelles.

re, la fondation des cercles marquera chez nous une époque dans l'enseignement des sciences naturelles. Le "fondateur", à qui pourtant peu de choses échappent, n'a pas l'air de s'apercevoir de mon inspection. Il nous fait tout de suite pénétrer dans le vaste cube de briques qu'est l'Académie Beaudet et ouvre à deux battants les portes d'une salle du sous-sol. Au fond, on a simulé un coin de forêt avec des rochers de grosse taille dans le genre de ceux où l'on place nos crèches de Noël. Rien n'y manque, ni les arbres ni la source, ni la grotte. Tout cela est grouillant de vie... Un peu tard pour exprimer l'art habile du taxidermiste. Mon vocabulaire zoologique est bien court. C'est à peine si je puis désigner une vingtaine — le castor, le chevreuil, le putois, la bécote, l'hermine, la tortue, etc., — dans ce groupement qui en contient déjà plusieurs douzaines. La belle ordonnance excelle à économiser l'espace. La métaphore de Bossuet me vient à l'esprit. Nos bonnes oeuvres ressemblent, disait-il, à des clous plantés dans une muraille. On croirait qu'il y en a des centaines. On arrache ces clous: ils tiennent dans le creux de la main. Ici, l'inverse: on croit qu'il n'y a que vingt ou trente spécimens. On se met à les compter, on en découvre de nouveaux dans tous les coins, presque sous chacune des feuilles. Jamais une clarté authentique n'a vu un pareil rassemblement d'oiseaux et de mammifères. C'est un congrès général des espèces.

— Quel travail pour rassembler tout cela, dis-je.

— Pas pour rassembler. Pour classer, oui! Les petits gars deviennent vite collectionneurs fringants. Il n'y a qu'à les inviter à nous apporter leurs trouvailles pour être débordés au bout de quelques jours. Tout ce que j'ai vu vient des environs, de quelques milles à la ronde.

— Mais cet aigle superbe!

— Mais c'est un aigle superbe! Mais m'en prenait de faire le savant.

— Même cet aigle, qui est d'ailleurs un butor doré, reprend le Frère.

— Comme il trouvait que je prenais moi-même des airs de butor, il continue: "La confusion est facile. Le butor est un très bel oiseau. C'est à tort qu'on a fait de son nom le synonyme de cette disposition d'esprit que vous savez."

— Vous ne pouvez plus, argue M. Rousseau, appeler vos élèves "butors" depuis le musée: ça ne prendrait plus?

— En effet, que de jugements apportés par la tradition il faut résister au vu des pièces. Revenons au butor. Il fut assommé à coups de bâtons par un jeune homme de Sainte-Geneviève qui, tout fier de l'immense envergure des ailes, fut trouver sa mère et lui dit: "Vous allez en avoir des plumés à votre goût!" Heureusement que le hasard me mit sur la route du jeune homme qui venait faire peser le corps, formidable, même sans ailes. Je réclamais les ailes et voilà ce que le taxidermiste, M. Crevier, a pu en faire."

— Il ne reste plus la moindre trace de mutilation et la bête est splendide.

— Les petits enfants de Saint-Laurent sont des veinards de pouvoir étudier leur histoire naturelle dans un manuel d'un pareil relief. (Je pense aux murs gris de nos classes ternes). Ça doit être la classe la plus intéressante de tout le programme. Et dire qu'il en sera ainsi dans bien des écoles et dans bien des collèges pourvu qu'on imite l'exemple du Frère Adrien.

— Quel capital faut-il pour commencer?

— Aucun, ou oui plutôt, un fort capital de bonne volonté et d'entêtement. Le naturaliste, jeune ou vieux, passe d'abord, pour un braco, on le pourchasse de querelles et on le persécute. Ce qu'il faut démentir de fois les spécimens: qui ont toujours l'air de voler un espace précieux même quand cet espace ne servait de rien auparavant, mais quand ils sont ordonnés, classés, étiquetés, étagés, ils commandent enfin l'admiration. Chacun applaudit. Moi, j'ai commenté jeune à avoir de la misère. Le collectionneur, pour le plaisir de collectionner, des ma plus petite enfance; mais mes pièces les plus précieuses étaient englobées périodiquement dans les grands ménages. J'ai fait tout ce que j'ai pu avec mes propres ressources (les ressources d'un frère qui ne gagne rien! Et il y en a en pourtant pour des milliers de dollars). La Commission scolaire de Saint-Laurent s'intéresse désormais à mes travaux et je crois que... (ici, un secret).

— Il faut partir déjà. Nous ne pouvons le faire sans grimper au quatrième ou au cinquième vers le musée industriel. Car le Frère ne néglige rien de ce qui peut mettre ses élèves en contact avec le réel.

— Quelle visite encourageante! M. Rousseau résume nos impressions: "Sait-on jamais ce qui peut sortir de ces cercles de jeunes naturalistes? C'est un fait énorme, une innovation comme celle-là pour donner plus que n'osent prophétiser nos esprits timides."

— Espérons-le. Le certain c'est que quand on, au bon Frère Adrien, vit, direct, tout le sourire illumine constamment la barbe blonde et les dents blanches, on a tout de suite constaté que le père des Cercles de jeunes naturalistes ne les a pas engendrés dans les pleurs. Si les autres fondateurs trouvent des pères d'un enthousiasme aussi communicatif, elles marcheront, comme celle-ci, à pas gigantesques.

L. D.

Bloc-notes

Cette enquête

Depuis quelques jours, une série de dépêches datées de Québec mandent que le ministère fédéral a mené une enquête discrète sur les importations, dans la région du bas Saint-Laurent, de whisky et d'alcool de contrebande, communément appelé miquelon, parce qu'il vient des îles françaises de Saint-Pierre et de Miquelon, dans la grotte de Saint-Laurent. Ces dépêches font entendre que cette contrebande se pratique depuis des années et que des gens qui tiennent de près à la politique seraient compromis dans ces opérations frauduleuses. Que cette contrebande existe et se poursuit depuis longtemps, cela ne fait doute pour personne; on le savait bien avant que de récents procès, à Québec et ailleurs, eussent révélé certains détails de ce commerce illicite. Que des politiciens aient profité, cela se dit. La Gazette et d'autres quotidiens écrivait que l'enquête "n'est pas sans avoir de rapport avec la proximité des élections provinciales et que des libéraux en vue seront probablement mêlés aux détails de l'affaire" (Gazette de ce matin, 1ère page, 8ème colonne). L'on saura vite jusqu'à quel point cela est vrai et s'il est exact, comme on l'a dit, que cet alcool de contrebande a servi à faire des élections, en 1930 et depuis lors. Ce qui intéresse surtout

le gouvernement fédéral, c'est de prouver que l'Etat a perdu des millions de dollars en droits de douane et d'accise, par suite de cette importation de contrebande, depuis plusieurs années. Que des soupçons d'ordre politique y soient mêlés, cela n'a rien de surprenant.

Nul n'est prophète

La vedette de cinéma Chaplin vient de recevoir la décoration de la Légion d'Honneur, en France. Par ailleurs, à Londres, le gouvernement travailliste n'a pu se décider d'en faire un chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges. C'est sans doute que nul n'est prophète en son pays". En effet, Chaplin est né dans un des quartiers juifs de Londres, où son père était petit tailleur, s'il s'est lui-même illustré particulièrement à Hollywood, en Californie.

M. Ferguson au Vatican

Les membres orangistes de l'Ontario auront appris avec stupéfaction que pendant son séjour à Rome, où il assistait à une conférence internationale sur la question des îles, M. Ferguson, ancien premier ministre à Toronto et représentant du Canada en Grande-Bretagne, a eu la courtoisie de se rendre au Vatican, où le Souverain Pontife l'a reçu en audience particulière et lui a donné, ainsi qu'à madame Ferguson, la bénédiction papale. Personne ne trouvera cela extraordinaire, que des fanatiques d'esprit le plus court. Le Globe de Toronto estime qu'étant de passage à Rome, M. Ferguson ne pouvait faire autrement que les autres diplomates et que "dans la splendeur du Vatican il a bien pu oublier pour un temps les jours où il faisait de la politique en Ontario". A l'heure présente, le prestige du Vatican est tel, jusque dans les pays protestants ou indifférents à toute religion, qu'il s'impose aux gouvernements et aux diplomates tout à fait étrangers à la tradition catholique. Seuls, les Orangistes ne comprennent pas que M. Ferguson se soit respectueusement présenté devant le Pape. Représentant officiel du Canada, découvert et colonisé par des catholiques, et habité par un grand nombre de catholiques, M. Ferguson doit être louangé d'avoir oublié que jadis il fit partie de l'ordre d'Orange et d'avoir écarté les quelques préjugés qu'il a pu garder de cette époque. — s'il en entretient jamais sérieusement de cette sorte.

G. P.

Sur les pas des missionnaires et des martyrs

Vers la Louisiane — Un nouvel article du P. Plamondon

Nos lecteurs n'ont sûrement pas oublié les émouvants articles qu'a bien voulu nous communiquer le R. P. Plamondon, S.J., sur le présent et le passé de la Louisiane. Notre distingué collaborateur veut bien nous en adresser deux autres, dont voici le premier:

Dans un précédent article, nous avions laissé le voyageur du Devoir au Fort de Chartres, situé en plein pays illinois, un peu au sud de Saint-Louis, Missouri, entre le fleuve Mississippi et la rivière Kaskaskia. Ce fort, dit le Jésuite Charlevoix, dans son journal historique, "est le premier de tous les postes de la Louisiane, par droit d'antiquité". Vers 1715, il était commandé par un gentilhomme canadien, M. Dugué de Boisbriand, et un bon nombre de colons du Canada s'étaient établis dans ses environs.

Les Illinois, à multiples dénominations, n'étaient pourtant pas les seuls Indiens de la Louisiane, au XVIIIème siècle. Depuis le Haut-Mississippi jusqu'au Golfe du Mexique, s'échelonnaient encore au delà d'une quarantaine d'autres tribus, stables ou errantes, à noms bizarres et généralement plus réfractaires à la civilisation ou à la vie chrétienne que les premiers. Outre des peuplades belliqueuses et cruelles, comme celles des Yasous et des Natchez, on comptait jusqu'à des anthropophages, tels que les Chilmachas, les Bagoulas et les Onachas.

Afin de protéger les colons contre ces sauvages et contre les Anglais, de même que pour faciliter le commerce, les premiers gouvernements avaient fait construire plusieurs forts. Pour la desserte de ces forts et l'évangélisation des Indiens, il fallait des missionnaires aptes aux ministères ardu et aux entreprises difficiles. Appelés encore vers le Bas-Mississippi, les Jésuites ne manquèrent ni à l'appel ni aux devoirs de leur vocation.

Aussi bien, jusqu'à la cession de la Louisiane, par la France, aux Anglais et aux Espagnols, en 1763, pourra-t-on compter une cinquantaine d'entre eux se dépensant dans cette région, la plupart jusqu'à la mort, quelques-uns même jusqu'à l'effusion du sang par le martyre.

Cinquante, c'était peu, en soi. Cela représentait, cependant, un plus gros contingent que celui de tous les autres missionnaires ensemble. Quand on songe, du reste, à toutes les missions que les Jésuites de France avaient à pourvoir, de par le monde, c'était beaucoup. Mais, même chez les Illinois, les membres de la Compagnie de Jésus ne furent pas les seuls à la tâche. Dès 1698, l'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, avait jugé à propos de leur enlever la mission des Tamarois, que le Père Pinet desservait alors avec zèle et succès, pour la confier aux prêtres des Missions

L'ENQUÊTE DU JUGE GIBSONE

On promet des sensations à propos de la Commission des liqueurs

Le juge Gibsons, de la Cour supérieure du district de Québec, vient d'être nommé par arrêté-en-conseil d'Ottawa Commissaire royal pour enquêter sur la contrebande des boissons alcooliques dans le bas du fleuve. Me Noël Belleau, avocat bien connu de Québec, et Me Oscar Gagnon, de Montréal, représenteront le gouvernement. Nous tenons de bonne source que les révélations faites au cours d'un récent procès à Québec reviendront sur le tapis. Le gouvernement fédéral a fait procéder par Me Gagnon à une enquête sommaire.

Il appert que le service préventif des douanes avait abandonné le soin de protéger le bas du fleuve contre la contrebande à la Commission des Liqueurs. Dans nombre de cas, la police de celle-ci aurait déclaré seulement une partie des cargaisons saisies, l'autre ayant servi à des organisations politiques.

On promet des révélations dépassant de beaucoup en importance celles de l'enquête des douanes.

A Québec

La session a fini samedi soir

M. Duplessis attaque l'administration et la vente de nos forêts — La crise du papier — M. Mercier défend le régime — MM. Taschereau, Houde, la surcapitalisation de l'industrie papetière et la surproduction — Ressources hydrauliques et taux d'électricité — M. Bourassa premier apôtre de la location des chutes d'eau, dit M. Taschereau, et la province devrait lui en être reconnaissante

M. TASCHEREAU DEFEND M. CHARLES LANCTOT CONTRE LA GAUCHE

(Par Alexis GAGNON) Québec, 6, (D.N.C.) — La Chambre s'est réunie samedi matin, pour la dernière journée de la session, à 10 heures et demie, et la session a fini ses travaux samedi soir.

À début de la séance, M. Aimé Guertin, député de Hull, se lève sur une question de privilège et proteste contre un article du journal le Soleil. Je crois, dit-il, devoir protester contre un article du Soleil, dont certains directeurs sont bien connus, il y a notamment, parmi le président du conseil législatif et un autre ministre. Ce journal jette continuellement du venin sur les membres de l'opposition. Si cette feuille immonde ne recevait pas \$250,000 par année, à même les fonds publics, je n'en aurais rien dit. Mais ce journal vit à même l'argent de la province. Or, dans son numéro du 2 avril, cette feuille m'attaque personnellement. J'ai plusieurs moyens à ma disposition pour me défendre et je saurai les employer.

J'aurais pu traduire le représentant du Soleil à la barre de la Chambre, mais je sais qu'il n'est pas l'auteur de cet article. Le sale individu qui a écrit cet article est bien connu par son style. Et si mes renseignements sont véridiques, c'est un membre de cette Chambre. C'est lui qui se scandalise facilement des écrits peu respectueux de l'autorité du gouvernement. Je ne suis pas aussi instruit que lui, mais j'ai la bouche plus nette. Je l'invite à venir me rencontrer dans mon comté et à répéter ses insultes.

M. Camillien Houde proteste également contre une phrase de l'article en question, où il est dit que M. Houde aurait été scandalisé de la conduite de son collègue. Bien au contraire, dit M. Houde, j'ai admiré sa ténacité, son courage, sa persévérance à protester contre la façon anticongressionnelle dont le gouvernement présente ses crédits.

Le premier ministre propose ensuite l'adoption en troisième lecture de la loi électorale.

M. Duplessis — Nous ne sommes que quatre, et nous voulons rendre le vote. Ça va aller plus vite comme ça. (Il faut cinq députés pour prendre un vote).

Le premier ministre acquiesce aussitôt, et la loi est adoptée par 22 voix contre 4.

Dix millions en dix ans

M. Jean-Paul Sauvé demande ensuite production de "copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne depuis octobre 1930 au sujet de l'entretien des routes d'hiver, et spécialement de la route Saint-Eustache-Lachute, durant l'hiver 1930-31. La motion est adoptée et l'on passe aux subsides pour adopter le dernier crédit du département des Terres et Forêts, soit \$80,000 pour dépenses générales.

Pour ceux qui n'ont pu se décider plus tôt

Communiquez avec nous: nous ferons de notre mieux pour vous être agréable — Deux nouvelles délégations — Les lettres aux voyageurs

Le Service des Voyages est présentement absorbé par les derniers préparatifs, forcément très nombreux, de notre Voyage en Louisiane. Il faut tout prévoir et pour une période de plus de deux semaines en pays très différents. C'est ainsi, par exemple, et ceci n'est qu'un détail entre maints autres, qu'il faut régler les moyens de communications entre les voyageurs et leurs amis d'ici. Toute lettre mise à la poste jusqu'au 18 avril devra être adressée: M. X., Le Devoir's Party, Hôtel De Soto, New Orleans, La., U.S.A. Mise à la poste jusqu'au 26 avril, avant six heures du soir: M. X., Le Devoir's Party, Hôtel Wellington, 7th Avenue et 55th St., New York City, N. Y., U.S.A. Pour communications par télégraphe, s'adresser au "Devoir", 430, rue Notre-Dame-est, Montréal (Tél. HARbour 1241).

Il est encore temps pour ceux qui n'ont pu prendre plus tôt une décision de réclamer leur place, — par télégraphe ou par téléphone de préférence. Nous ne pouvons garantir de leur donner ce qui leur plaira, ni même de leur assurer une place quelconque; mais nous ferons de notre mieux.

Il peut toujours, à la dernière heure, se produire des combinaisons nouvelles, des vides inattendus, etc.

Tant mieux pour ceux qui en profiteront!

Une nouvelle délégation s'ajoute à celle que nous avions déjà: La Ligue des Anciens retraités a, samedi soir, désigné M. Joseph Boutin comme son représentant officiel.

Le fait sera d'autant plus apprécié là-bas qu'on Grand-Côteau que nous visiterons, se développe une maison de retraités formés dont Mgr Jeanmad disait récemment sa satisfaction.

A Québec

La session a fini samedi soir

M. Duplessis attaque l'administration et la vente de nos forêts — La crise du papier — M. Mercier défend le régime — MM. Taschereau, Houde, la surcapitalisation de l'industrie papetière et la surproduction — Ressources hydrauliques et taux d'électricité — M. Bourassa premier apôtre de la location des chutes d'eau, dit M. Taschereau, et la province devrait lui en être reconnaissante

M. TASCHEREAU DEFEND M. CHARLES LANCTOT CONTRE LA GAUCHE

(Par Alexis GAGNON) Québec, 6, (D.N.C.) — La Chambre s'est réunie samedi matin, pour la dernière journée de la session, à 10 heures et demie, et la session a fini ses travaux samedi soir.

À début de la séance, M. Aimé Guertin, député de Hull, se lève sur une question de privilège et proteste contre un article du journal le Soleil. Je crois, dit-il, devoir protester contre un article du Soleil, dont certains directeurs sont bien connus, il y a notamment, parmi le président du conseil législatif et un autre ministre. Ce journal jette continuellement du venin sur les membres de l'opposition. Si cette feuille immonde ne recevait pas \$250,000 par année, à même les fonds publics, je n'en aurais rien dit. Mais ce journal vit à même l'argent de la province. Or, dans son numéro du 2 avril, cette feuille m'attaque personnellement. J'ai plusieurs moyens à ma disposition pour me défendre et je saurai les employer.

J'aurais pu traduire le représentant du Soleil à la barre de la Chambre, mais je sais qu'il n'est pas l'auteur de cet article. Le sale individu qui a écrit cet article est bien connu par son style. Et si mes renseignements sont véridiques, c'est un membre de cette Chambre. C'est lui qui se scandalise facilement des écrits peu respectueux de l'autorité du gouvernement. Je ne suis pas aussi instruit que lui, mais j'ai la bouche plus nette. Je l'invite à venir me rencontrer dans mon comté et à répéter ses insultes.

M. Camillien Houde proteste également contre une phrase de l'article en question, où il est dit que M. Houde aurait été scandalisé de la conduite de son collègue. Bien au contraire, dit M. Houde, j'ai admiré sa ténacité, son courage, sa persévérance à protester contre la façon anticongressionnelle dont le gouvernement présente ses crédits.

Le premier ministre propose ensuite l'adoption en troisième lecture de la loi électorale.

M. Duplessis — Nous ne sommes que quatre, et nous voulons rendre le vote. Ça va aller plus vite comme ça. (Il faut cinq députés pour prendre un vote).

Le premier ministre acquiesce aussitôt, et la loi est adoptée par 22 voix contre 4.

Dix millions en dix ans

M. Jean-Paul Sauvé demande ensuite production de "copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne depuis octobre 1930 au sujet de l'entretien des routes d'hiver, et spécialement de la route Saint-Eustache-Lachute, durant l'hiver 1930-31. La motion est adoptée et l'on passe aux subsides pour adopter le dernier crédit du département des Terres et Forêts, soit \$80,000 pour dépenses générales.

Pour ceux qui n'ont pu se décider plus tôt

Communiquez avec nous: nous ferons de notre mieux pour vous être agréable — Deux nouvelles délégations — Les lettres aux voyageurs

Le Service des Voyages est présentement absorbé par les derniers préparatifs, forcément très nombreux, de notre Voyage en Louisiane. Il faut tout prévoir et pour une période de plus de deux semaines en pays très différents. C'est ainsi, par exemple, et ceci n'est qu'un détail entre maints autres, qu'il faut régler les moyens de communications entre les voyageurs et leurs amis d'ici. Toute lettre mise à la poste jusqu'au 18 avril devra être adressée: M. X., Le Devoir's Party, Hôtel De Soto, New Orleans, La., U.S.A. Mise à la poste jusqu'au 26 avril, avant six heures du soir: M. X., Le Devoir's Party, Hôtel Wellington, 7th Avenue et 55th St., New York City, N. Y., U.S.A. Pour communications par télégraphe, s'adresser au "Devoir", 430, rue Notre-Dame-est, Montréal (Tél. HARbour 1241).

Il est encore temps pour ceux qui n'ont pu prendre plus tôt une décision de réclamer leur place, — par télégraphe ou par téléphone de préférence. Nous ne pouvons garantir de leur donner ce qui leur plaira, ni même de leur assurer une place quelconque; mais nous ferons de notre mieux.

Il peut toujours, à la dernière heure, se produire des combinaisons nouvelles, des vides inattendus, etc.

Tant mieux pour ceux qui en profiteront!

Une nouvelle délégation s'ajoute à celle que nous avions déjà: La Ligue des Anciens retraités a, samedi soir, désigné M. Joseph Boutin comme son représentant officiel.

Le fait sera d'autant plus apprécié là-bas qu'on Grand-Côteau que nous visiterons, se développe une maison de retraités formés dont Mgr Jeanmad disait récemment sa satisfaction.

Pour tous renseignements, s'adresser le plus tôt possible — tout retard serait maintenant dangereux — au Service des Voyages du "Devoir", 430, rue Notre-Dame-est, Montréal (Tél. HARbour 1241).

LA SESSION DE QUÉBEC

(Suite de la 1ère page)

—'Je voudrais savoir, dit M. Duplessis, si la Canada Paper et la Saint-Maurice Valley Corporation ont payé au gouvernement les primes de transfert pour limites forestières, pour quel montant, quand et comment. Lorsque la Saint-Maurice Corporation a été constituée en corporation elle a acheté des limites forestières des compagnies qu'elle acquerra. Or la loi stipule qu'un droit de \$20 par mille concède doit être payé au gouvernement.

M. Mercier envoie aux renseignements et il répond que dans certains cas il n'y a pas eu transfert, au sens de la loi.

M. Duplessis demande alors de combien les revenus du gouvernement ont été diminués par suite des nombreux arrêtés ministériels pour réduire ou abolir les droits de coupe.

M. Mercier répond que les officiers de son département vont amener les documents nécessaires, dans quelques instants.

M. Duplessis dit alors Patague. En 1926, le gouvernement a vendu 4,200 milles carrés de réserves forestières, c'est-à-dire ce qui nous restait de plus important comme bloc de forêts. C'est alors que la Gazette officielle fut antidatée. Et le contrat de vente stipulait que les acheteurs devaient construire tant de moulins à pulpe. Ces moulins ont été construits. Le gouvernement par la clause obligatoire qu'il a inscrite au contrat a augmenté par ce seul contrat, la production de 1,000 tonnes de papier par jour.

Juste là la production avait déjà atteint les limites réglementaires et le gouvernement aurait dû prévoir qu'il engageait l'industrie du papier dans la surproduction. Que le gouvernement ne vienne pas dire ensuite qu'il n'est pas responsable de la surproduction.

Et il a même vendu ses limites à un prix extraordinaire imprévoyable. Ainsi, à Dolbeau, la limite a été vendue à la condition de construire un moulin d'une production quotidienne d'au moins 200 tonnes. Or on ignorait totalement si la forêt allait être suffisante pour alimenter une pareille production, sans dire rapidement ruinée et déboisée.

Nous voulons bien qu'on accorde à l'industrie du papier toute la protection voulue. Mais il reste que si les moulins sont fermés actuellement à Dolbeau, Port-Afred, Beauport, Val-Jalbert, etc., si la production a diminué de 60%, le gouvernement doit en être tenu responsable. J'entends encore le ministre des Terres et Forêts et le premier ministre dire avec un accent de triomphe qu'un moulin allait s'ouvrir à Cap-Rouge. Et c'est par suite de la crise que le gouvernement a réussi à empêcher la construction de ce moulin à Cap-Rouge qui aurait intensifié la crise.

Et pendant que le gouvernement provoquait la surproduction et mettait l'industrie du papier en danger, l'administration des Terres et Forêts ne s'occupait pas de percevoir les droits de coupe. Depuis dix ans, on a adopté un nombre considérable d'arrêtés ministériels pour remettre leurs amendes aux compagnies qui avaient violé la loi, et pour leur permettre de violer la loi, en couvrant en-dessous de la limite, les dispositions de la loi du 'aménagement'.

Le gouvernement n'a aucun organisme pour vérifier les violations de la loi. Et je dis qu'en amendes non perçues, en droits de coupe supprimés en violation de la loi, en droits de coupe non perçus faute d'une administration vigilante, le gouvernement a perdu depuis dix ans au moins dix millions de dollars.

M. Mercier réplique que le gouvernement a toujours agi dans le meilleur intérêt de l'industrie du papier et n'a accablé que les privilèges autorisés par la loi. Les moulins dont parle le député des Trois-Rivières, ont été construits avant la crise du papier et n'ont été pour rien dans la crise de la surproduction. Plusieurs fois, dit M. Mercier, nous avons donné des avertissements sur les dangers d'une crise imminente. En fait les statistiques révèlent que l'augmentation de la production n'a pas été aussi forte qu'on le dit, après la construction des moulins en 1928. Si on n'avait pas eu toutes ces manipulations de la finance et du capital, la crise n'aurait pas existé.

En plus, les réductions des droits de coupe ont été profitables dans certains domaines, particulièrement sur les bois brûlés. Apparaissant, ces bois se perdaient et ils étaient une menace constante d'incendies.

Nous avons réduit les droits de coupe sur les bois brûlés et forcé les compagnies à couper et à utiliser ce bois. Ainsi nous avons pu recueillir 2,000,000,000 de pis mesure de planches qui, autrement, auraient été perdus.

M. Mercier termine en disant que les primes de transfert sur les limites forestières ont été payées. D'ailleurs, dit-il, il ne faut pas s'exagérer la crise outre mesure, puisque la production de 51% est tombée à 49%.

M. Mercier

M. Mercier réplique que le gouvernement a toujours agi dans le meilleur intérêt de l'industrie du papier et n'a accablé que les privilèges autorisés par la loi. Les moulins dont parle le député des Trois-Rivières, ont été construits avant la crise du papier et n'ont été pour rien dans la crise de la surproduction. Plusieurs fois, dit M. Mercier, nous avons donné des avertissements sur les dangers d'une crise imminente. En fait les statistiques révèlent que l'augmentation de la production n'a pas été aussi forte qu'on le dit, après la construction des moulins en 1928. Si on n'avait pas eu toutes ces manipulations de la finance et du capital, la crise n'aurait pas existé.

En plus, les réductions des droits de coupe ont été profitables dans certains domaines, particulièrement sur les bois brûlés. Apparaissant, ces bois se perdaient et ils étaient une menace constante d'incendies.

Nous avons réduit les droits de coupe sur les bois brûlés et forcé les compagnies à couper et à utiliser ce bois. Ainsi nous avons pu recueillir 2,000,000,000 de pis mesure de planches qui, autrement, auraient été perdus.

M. Mercier termine en disant que les primes de transfert sur les limites forestières ont été payées. D'ailleurs, dit-il, il ne faut pas s'exagérer la crise outre mesure, puisque la production de 51% est tombée à 49%.

Les incendies de forêts

M. Duplessis riposte que ces chiffres ne s'appliquent pas à la province de Québec, mais à toute la Confédération canadienne.

Le ministre, affirme M. Duplessis, dit qu'il a accordé des réductions dans les droits de coupe pour utiliser les bois brûlés en 1922-23 et 24, et que ce feu aurait causé des pertes pour des millions et des millions. Le gouvernement doit porter aussi la responsabilité de pertes aussi lourdes. Si le feu a pu couvrir des ravages aussi considérables, se fut surtout grâce à l'incurie du gouvernement. Depuis qu'il a organisé avec les compagnies le service de protection et de surveillance, ces conflagrations gigantesques ne se produisent plus. Et la raison en est évidente: c'est qu'on y a paré par un organisme efficace, qu'il est aussi facile de créer auparavant.

Le ministre affirme aussi que toutes les primes de \$20 par mille de limite forestière transféré ont été payées et que la Canada Paper et la S. Maurice Valley Corporation n'avaient rien à payer. Comment se fait-il alors que la Price Brothers, pour des transactions exactement semblables à celles de la Canada Paper, a payé les primes? La situation n'est pas si belle que le ministre veut bien le prétendre puisque d'après le rapport de la Gazette du 10 janvier 1930, sir Herbert Holt déclarait à ses actionnaires: "Nos forêts sont dénuées de façon alarmante".

M. Mercier répond qu'il a un entier respect pour sir Herbert Holt, qui parlait d'ailleurs pour tout le Canada, mais qu'il aime autant s'en rapporter à l'opinion des experts techniciens du département.

M. Duplessis demande de qui le ministre veut parler et le ministre répond qu'il s'agit de M. Piché.

M. Duplessis. — M. Piché! Mais M. Authier a dit hier que son opinion ne valait rien, à propos de la supériorité des bois russes.

Surcapitalisation

M. Taschereau dit qu'en réalité la situation n'est pas si mauvaise. Durant le dernier exercice quatre compagnies ont fait \$18,000,000 de profits sur les frais d'exploitation. L'Abitibi Power a fait \$7,000,000, la Canada Paper a fait \$6,000,000, et la Price Brothers a fait \$3,300,000. Il y a surcapitalisation, et c'est là qu'est la crise. Si les directeurs des compagnies veulent bien enlever un peu d'eau dans les stocks, la situation va s'améliorer immédiatement.

M. Houde

M. Houde. — Le premier ministre se plaint qu'il y a eu surcapitalisation et il prétend qu'on ne peut en tenir le gouvernement responsable.

Mais je crois que le gouvernement doit porter sa part des responsabilités. Car la situation est la même que pour les écoles juives. Si nous avons le problème des écoles juives, c'est parce qu'il y a eu trop d'immigration juive faite en violation des lois du pays. Si la loi avait été respectée nous n'aurions pas de question juive à résoudre.

Il en est de même pour la question du papier. Si le premier ministre avait montré plus de vigueur contre le capital au temps où les affaires étaient prospères, nous aurions moins à souffrir aujourd'hui. Des capitalistes ont acheté d'immenses étendues du domaine forestier et sur ce ils ont organisé des compagnies. Tout de suite, sur l'organisation, avant qu'un seul arbre ait été abattu, les organisateurs ont empêché des millions. Puis

leurs poches pleines, ils ont lancé des obligations et débentures sur le marché. C'était dès le début la surcapitalisation. En plus, comme les limites avaient été achetées pour presque rien, et que les profits étaient quand même considérables, on a morcelé le capital, on l'a remouillé.

Le gouvernement n'a pas osé intervenir. La plupart de ces gens étaient puissants, commandaient des votes nombreux. Le gouvernement n'a pas eu le courage de crier: Halte là! Le premier ministre qui, par ailleurs, ne manque pas de courage, en a manqué en cette occasion. Et j'admets que ça en prenait du courage pour faire son devoir.

Et la conséquence de cette inertie, c'est que d'ici quelques semaines, \$50,000,000 souscrits par le peuple sont exposés. Qui le remboursera? Le gros capitaliste? Jamais! Mais ce seront les pauvres gens qui prendront. Et cette fois-ci le gouvernement pourra faire difficilement comme il a déjà fait pour la Machine Agricole. Et la crise ne fera qu'empirer. C'était du courage qu'il fallait, et le gouvernement n'en a pas eu sinon pour faire des gestes électoraux.

Et pourtant l'opposition avait depuis longtemps signalé le danger au gouvernement. On nous traitait de pessimistes, de broyeurs de noir. Et aujourd'hui? Aujourd'hui parce que le gouvernement n'a pas eu le courage de dire aux magnats de la finance qu'ils allaient trop loin, l'épargne populaire est en danger, et notre industrie traverse une crise extrêmement rude.

M. David fait observer qu'aux premiers temps de la conquête 2,203,709 arpents de forêts ont été concédés par les autorités anglaises, et qu'ainsi on ne peut accuser le gouvernement actuel d'avoir tout vendu.

M. Houde répond que ces concessions en 1763 n'ont rien à faire avec la question du capital mouillé. Le gouvernement a concédé des limites importantes à des prix extrêmement bas. Et si déjà notre patrimoine, dès 1763, était déjà fort entamé, ce n'était pas une raison pour accélérer le mouvement, rendre la ruine irrémédiable. Après 150 ans, notre capital avait réussi à racheter le domaine forestier. Et voilà que tout est de nouveau en question. Quand la compagnie dont j'ai parlé, dit-il, aura fait perdre \$50,000,000 et peut-être cent millions, quand elle aura par sa chute entraîné d'autres compagnies dans le tourbillon. L'International, représentant du capital américain, viendra et fondera en une vaste organisation tout ce qui nous reste de domaine forestier. Et lorsque les États-Unis se seront emparés de nos pouvoirs d'eau, de toutes nos ressources naturelles, ce n'est plus le premier ministre, ce n'est plus le chef de l'opposition qui pourront faire face à pareille situation.

Le gouvernement a commis des imprudences inconcevables, accordé des faveurs inouïes. Il a exposé non seulement tout notre patrimoine, mais toute notre race, grâce à son inertie et à ses relations de mauvais aloi avec les magnats de la finance. Et M. Blain disait vrai que le gouvernement, par sa politique, est en train de nous exposer à devenir des porteurs d'eau.

Où nous-nous? Et ce ne sont pas que les députés de l'opposition qui se le demandent avec angoisse, mais le premier ministre et ses députés. Les journaux ministériels diront demain que nous exagérons la situation mais ces mêmes journaux ne pourront s'empêcher de publier demain qu'il y a eu deux faillites de \$50,000,000. Nous n'avons pas les droits à l'heure présente de faire comme l'autruche stupide qui croit fuir le danger en se cachant la tête dans le sable.

La Coopérative Fédérée

L'article est voté et on passe aux crédits de l'agriculture: \$1,158,000 pour l'économie rurale. M. Duplessis demande immédiatement à combien s'élevait le déficit de la Coopérative Fédérée pour le dernier exercice. M. Godbout répond qu'il y a un surplus de \$13,000. Il y a un surplus si l'on tient compte de l'aide du gouvernement, dit M. Sauvé. Oui, dit le ministre, il s'agit d'une discussion. M. Godbout déclare que la Coopérative Fédérée recense environ \$200,000. Alors, conclut M. Sauvé, si on enlève ce cadeau du bilan, le déficit réel est de \$245,000. Le gérant fait bien de verser au crédit ce cadeau du gouvernement, mais le déficit réel n'en est pas moins de \$245,000.

M. Godbout riposte: Il s'agit d'une coopérative et elle n'a été formée pour que les cultivateurs qu'avec l'assurance que le gouvernement fournira un pour cent sur le chiffre d'affaires. C'est autant que les membres n'ont pas à payer pour le fonctionnement de la Coopérative.

M. Sauvé prétend que la Coopérative Fédérée a commencé sur le beurre étranger et notamment sur le beurre de la Nouvelle-Zélande alors qu'elle n'aurait pas dû le faire. Le ministre réplique que cet organisme n'a pas fait commerce de beurre autre que celui de ses membres, depuis douze mois.

Le député des Deux-Montagnes demande si le ministre se tient au courant des opérations financières de la Coopérative, et M. Godbout répond que son département ne veut pas intervenir parce qu'il croit que l'ingérence politique n'est pas

Les ressources hydrauliques

À la reprise des travaux, M. Aimé Guertin soulève la question des forces hydrauliques. Le premier ministre a déclaré à Louiseville, affirme le député de Hull, que le gouvernement ne vend pas les ressources hydrauliques mais les loue, les capitalistes s'engageant à remettre ces pouvoirs avec barrages et usines dans 20, 30, 40, ou 60 ans; M. Perreault a affirmé la chose. Or, de 1867 à 1929, 91 pouvoirs d'eau ont été vendus devant notaire et 62 ont été loués. Trois seulement de ces ventes ont été faites sous le régime conservateur. Et voici quelques-uns de ces pouvoirs.

Nombre de ventes faites du 1er juillet 1867 jusqu'à mai 1897: trois de moindre importance dont une sur la Rivière Rouge et une sur la Rivière Chicoutimi, et l'autre sur la rivière Matabetchouan.

88 ventes ont été faites depuis 1897 pendant que 62 baux ont été consentis jusqu'au 5 décembre 1929.

Quelques-unes des ventes: Chute Chelsea, rivière Galineau, lettres patentes émises le 7 janvier 1902, prix de vente \$6,825. Ce pouvoir est exploité aujourd'hui et fournit 170,000 c.v.

Rapide Farmers, rivière Gatineau, lettres patentes émises le 4 août 1902, prix de vente \$675. Ce pouvoir est exploité aujourd'hui et fournit 120,000 c.v.

Comme contraste un pouvoir sur le ruisseau de la brasserie d'une puissance de 500 c.v. a été vendu à la cité de Hull le 2 avril 1902, prix de vente \$1,000.

Rivière du Lièvre, y compris les chutes High Falls, Masson et Buckingham, d'une production totale d'au delà de 300,000 c.v. ont été vendus pour une somme totale de \$13,500 en 1901.

Rivière Richelieu, puissance totale approximative de 25,000 c.v. vendue le 23 février 1905 à la Montreal Light, Heat Co. pour \$5,800.

Rivière Saguenay, d'une puissance approximative de 1 million de c.v. vendue pour une somme totale de \$18,000 en 1900 par acte devant le notaire Joseph Allaire.

Rivière Saint-Maurice, les chutes de Shawinigan produisant actuellement au delà de 200,000 c.v. concédées par acte de vente notarié devant le notaire Allaire le 29 octobre 1897, pour \$60,100.

Sur la même rivière, la chute de Grand'Mère qui produit aujourd'hui 176,000 c.v. vendue le 21 janvier 1899 pour \$5,000, acte passé devant le notaire Allaire de Québec.

Chute de la Tuque, rivière Saint-Maurice, d'une capacité de 200,000 c.v., lettres patentes émises le 26 septembre 1905, prix de la vente, \$50,000.

Rivière Magog, à Sherbrooke, pouvoir vendu à Sherbrooke Street Railway Co., pour \$5,000 le 15 juin 1910.

Sur la rivière Chaudière le 5 décembre 1912 un pouvoir a été vendu à The Lake Megantic Pulp Co. pour \$60,000.

Rivière à l'Ours, un pouvoir a été vendu à la Compagnie hydraulique de Saint-Félicien, le 21 août 1915 pour \$300,000.

Rivière Saint-François, un pouvoir assez considérable vendu à Canada Paper Co. Ltd., pour \$4,000, le 13 janvier 1917.

Un autre sur la même rivière vendu à la Southern Canada Paper Co. Limited, le 16 août 1918 pour \$2,200,000.

Baux consentis pour plus de 75 ans

Rivière Manicouagan, en 1906, pouvoir de 100,000 c.v., 99 ans. Le Saint-Laurent, à Soulanges, à Cie Cedar Rapids, en 1910, 200,000 c.v., 99 ans.

Le Saint-Laurent, à Lachine, en 1911, 200,000 c.v., 99 ans; Le Sault-au-Cochon, Saguenay National Trading, en 1912, 2,000 c.v., 99 ans;

Le Saint-Maurice: Saint-Maurice Power Co., en 1916, 21,000 c.v., 99 ans; Le Saint-Maurice: Saint Maurice Power Co., en 1923, 120,000 c.v., 92 ans.

M. Guertin conclut: On prétend encore que le gouvernement loue ses pouvoirs d'eau. Le premier ministre a encore défié l'opposition de trouver un seul bail où ne soit pas insérée une clause qui dit: pouvoirs, usines et barrages seront remis au gouvernement. Que le leader renouvelle son défi et tout de suite je vais lui citer au moins un cas où ces conditions ne sont pas mentionnées.

Les taux d'électricité

M. Guertin parle ensuite des taux d'électricité. En Ontario, sur 280 municipalités, une seule paie 9 sous et la moyenne est entre 3 et 4 sous. Ici, dans le Québec, les cultivateurs paient un taux de 10 à 20 sous. Pourquoi? L'exploitation de nos richesses naturelles profite à une petite coterie au détriment du peuple. Ces magnats empochent tout. C'est tellement vrai que la compagnie de Québec, devant une menace de municipalisation, consent de suite à une réduction de 50%. Je pourrais citer toute une série d'exemples démontrant que des compagnies font des profits scandaleux. De plus, l'exportation de notre électricité en Ontario s'élève à un million de chevaux-vapeur et l'Ontario revend 65,000 c.v. et se moque de nous. M. Sweeney, qui s'est enrichi aux dépens de notre province comme favori du pouvoir, n'a-t-il pas félicité Ontario de venir chercher ici son électricité et de garder pour plus tard ses propres ressources, alors que Québec sera épuisé. Le gouvernement autocrate qui nous mène est composé de gens qui vivent dans l'opulence et ne peuvent réaliser les inconvénients des taux élevés mais le peuple le sait lui et bientôt il fera porter la situation défavorable. Comme conclut-il, je propose que "cette Chambre revigile que le gouvernement aliène la plus importante et la plus riche partie de nos forces hydrauliques au lieu d'en assurer la conservation pour le bénéfice des citoyens de cette province, et de façon à assurer aux cam-

pagne comme aux villes l'usage de l'électricité à des taux raisonnables. Et elle censure en conséquence le gouvernement".

Avant le régime actuel

M. Mercier prétend que M. Guertin a tort de dire que cette question n'a pas été traitée au cours de la session quand on en a parlé en plusieurs circonstances.

Au surplus, ajoute le ministre, on a tout aussi de parler de 1-2 sou pour les taux d'électricité en Ontario. Si l'en juge par les factures qui sont devant moi, ce taux est de deux, un et un demi-sou, avec des frais additionnels de trois sous par 100 pieds carrés de plafond. Voici un client qui a dépensé 54 k.h. au prix de deux sous et à qui l'on a chargé 66 sous en plus. Si on enlève l'escompte, on trouve que le client a donné \$1,57 pour 54 k.h.

M. Guertin: Combien est-ce que ça fait par k.h.?

M. Mercier: Moins de trois sous, je le veux bien, mais plus de un sou.

Le ministre parle ensuite de l'affermage de nos pouvoirs d'eau et estime qu'on n'a aucun reproche à faire au gouvernement parce qu'il loue ces pouvoirs pour exploitation et qu'il en retire un bon prix de location pour un bail de 20, 40 ou 60 ans. S'il est vrai que le gouvernement a fait les ventes, c'est bien avant le régime actuel, que l'électricité approuvera encore aux prochaines élections.

L'étatisation

Le chef de l'opposition prend alors la parole. Le ministre des Terres et Forêts, dit-il, vient d'affirmer que notre système actuel est le meilleur et cependant, il ressort de la discussion que nous payons l'électricité à des taux incontestablement plus hauts que ceux de l'Ontario. Et l'électricité dépense là-bas vient de chez nous. À quoi cela sert-il de crier que notre province est la plus riche en pouvoirs d'eau si on les exploite au profit des voisins? Notre province est plus riche, notre politique plus sage, plus rationnelle, plus saine et le peuple paie plus cher ce que des provinces moins riches, moins bien gouvernées, viennent acheter chez nous et revendent à meilleur compte au peuple. Je crois que les nôtres aimeraient autant la position du contribuable étranger.

Soyons francs. Au point de vue d'électricité, notre position est moins bonne et il serait difficile de l'améliorer pour la rendre égale à celle de l'Ontario. Il faudrait que le capital mouillé des compagnies fût de beaucoup diminué. Ce capital est tel que pour établir aujourd'hui l'étatisation, il n'en coûterait pas moins de 500 millions. Il faudrait une commission d'experts qui réduirait ce capital mouillé au capital réel et au lieu de payer 5% de dividende sur un capital soufflé de 20 fois sa valeur, les compagnies paieraient dividende sur un capital réel et on verrait que les profits réalisés sont énormes.

Et le gouvernement est responsable de n'avoir pas empêché des développements de forces hydrauliques favorisant une surcapitalisation. (Suite à la page 70)

Sur les pas des missionnaires et des martyrs

(Suite de la 1ère page)

grand'messe, le Père du Poisson se disposait à continuer sa route; mais on le réclama encore, jusqu'au soir, auprès de quelques mourants, qu'il se fit un devoir d'aller administrer. Le 28 novembre, sa messe dite, il venait de partir le Viatique à un autre malade, quand il fut saisi et brusquement renversé par un sauvage, qui lui trancha aussitôt la tête à coups de hache. Le zèle missionnaire n'avait eu que le temps d'invoquer deux fois le Saint Nom de Dieu.

L'un des Français échappés à la mort, ce jour-là, s'était réfugié, sans défiance, chez les Yasous, près de l'endroit où se trouve aujourd'hui Vicksburg, Mississippi. — Il y avait là, jadis, un fort français élevé par M. Bizart, officier canadien. — Le chef indien l'avait bien reçu et lui avait même fourni le moyen de descendre jusqu'à la Nouvelle-Orléans, déjà en émoi, avec mission de dire au gouverneur Périer que rien n'était à craindre du côté de sa tribu. On eut la simplicité de se rassurer et bientôt l'on apprenait que, le 12 décembre, les Yasous eux-mêmes, aidés des Corraïs, avaient massacré presque toute la vingtaine d'hommes du poste français, y compris le Père Jean-François Souël, leur missionnaire Jésuite, tué la veille, de plusieurs coups de fusils.

Ce Père n'était âgé que de trente-quatre ans. Venu de France avec le Père du Poisson, il était chez les Yasous, depuis juin 1727, et y faisait merveille. Les Indiens l'aimaient. Aussi bien, une fois revenus de leur première surexcitation, se reprochèrent-ils amèrement sa mort cruelle.

Quelques jours à peine après ce triste événement, le Père Étienne d'Outreault, âgé de trente-cinq ans, et missionnaire chez les Ouabaches, se rendait à la Nouvelle-Orléans, par le Mississippi, avec cinq voyageurs français. Tous ignoraient encore le massacre du 12 décembre.

Arrivé à l'embouchure de la rivière Yasous, le Père vut attirer pour y célébrer la sainte messe, à laquelle assistent ses compagnons. Des sauvages, qui les surveillent, accourent les saluer hypocritement, et se rangent derrière eux, en face du petit autel improvisé. Au "Kyrie eleison", les barbares déchargent sur eux tous leurs fusils. Le Père d'Outreault est gravement blessé à la cuisse brisée. Un troisième est tué, tandis que les trois autres ont pu prendre la fuite sains et saufs. L'un d'eux, sauté dans le canot, s'éloigne du rivage pour y revenir bien vite chercher le Français blessé, pendant que les sauvages poursuivent ses deux autres compagnons. De son côté, le Père d'Outreault, encore revêtu de ses vêtements sacrés et portant d'une main son calice et sa patène, s'est jeté à la nage pour se rendre à l'embarcation, qui le recueillit aussitôt. Un bras en échar-

Le Greenbrier ET SES COTTAGES WHITE SULPHUR SPRINGS Virginia ouvert en tout temps. TROIS TERRAINS DE GOLF ET CINQ TENNIS SUPERBE PISCINE CHEVAUX DE MONTURE Pour livres descriptifs et réservations, adressez-vous à votre Agence de Voyages ou à JULES HONE Représentant au Canada 660, Ste-Catherine Ouest Tél. Harbour 3284, 3283, 3286

POUR ÉVITER POUR SOIGNER Toux, Rhumes, Maux de Gorge, Bronchites, PRENEZ DES PASTILLES VALDA En Vente partout Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA Adent Général pour le Canada: J. ALFRED OUMMET 54, St. Paul St. L. MONTREAL.

ANTIKOR-LAURENCE ENLÈVE PROMPTEMENT LES CROUS VERRÉS ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢ par boîte. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Travaux publics à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 1er mai, 1931, pour le transport des Malles de S. Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années au forfait par semaine sur la route routière de ST-BRUNO, à commencer le 1er juillet, 1931 prochain. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-BRUNO, et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission. J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, 20 mars 1931.

Au collège de St-Laurent Le R. P. Guillon, de la Compagnie de Jésus, a prononcé une conférence récemment au collège de Saint-Laurent. Au début, le conférencier a fait observer que la pensée Pascalienne que l'homme est fait de grandeur et de faiblesse est surtout vraie des jeunes. Après avoir rappelé l'importance de la maîtrise de soi, il a traité d'une méthode pour y réussir — méthode reposant sur ce principe qu'aucun effort n'est jamais tout à fait stérile. Le supérieur du collège, le R. P. Albert Cousineau, C.S.C. a remercié le conférencier. M. Bouhier, P. S.S., curé de Notre-Dame, était présent. Le conférencier a aussi parlé au pensionnat Notre-Dame-des-anges, dirigé par les religieuses de Sainte-Croix.

Apostolat de la prière et Ligue du S-Coeur INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE POUR LE MOIS D'AVRIL La justice et la paix entre les nations La grande révélation de Jésus, c'est que nous n'avons tous qu'un Père qui est Dieu, et son grand commandement, c'est que nous sommes les uns les autres comme des frères puisque nous le sommes. Si les pays ont des frontières, nos cœurs ne doivent pas en avoir. Le règne de la justice et de la paix entre les nations, avant d'être un problème d'ordre politique et militaire, est un problème d'ordre religieux. Pour le résoudre efficacement, il faut d'abord que règnent sincèrement dans les cœurs l'Amour de Dieu et son immense charité. Intention missionnaire LES PEUPLES INDO-CHINOIS

L'Ami Fritz au Gesù, le 14 avril Mardi, 14 avril prochain, clôture de saison de la section dramatique des anciens de St-Marie, sous la direction de M. Louis-Philippe Hébert. L'Ami Fritz, spirituelle comédie en trois actes, d'Erce-man-Chatrain, sera à l'affiche. La distribution comprendra MM. H. Charland, L.-P. Hébert, G. Carmel, P. Guèvremont, A. Amirault, C. Sutton, R. Pinard, C.-A. Vallendard, etc. Billets en vente au sous-sol de l'édifice du Gesù, Lancaster 4453. Répétition pour enfants samedi, le 11, à 2 h. 15 p.m. (Communiqué)

L'Oiseau Bleu L'Oiseau bleu" se présente ce mois-ci sous de nouvelles couleurs. Il compte 32 pages remplies de contes, récits et nouvelles, composés tous écrits pour les jeunes. La page couverture, avec dessin de Jeanne Hébert, illustre une merveilleuse aventure d'un bûcheron qui de vaine de venir séigneur, racontée à la manière antique, mais il faut lire cet "Oiseau bleu" pour connaître l'enchantement de son conte. "Les chansons populaires", collection E.-Z. Massicot, "Monseigneur Jonas", parodie qui se chante depuis longtemps au Canada et qui est toujours accueillie avec plaisir. L'artiste L.-J. Dubois a très bien réussi son "Oiseau bleu" qui est un conte de sa veine, mais il faut lire que la balade avalue aussitôt. "L'Œuvre de l'homme", dans la série de "Nos chansons populaires", collection E.-Z. Massicot, "Monseigneur Jonas", parodie qui se chante depuis longtemps au Canada et qui est toujours accueillie avec plaisir. L'artiste L.-J. Dubois a très bien réussi son "Oiseau bleu" qui est un conte de sa veine, mais il faut lire que la balade avalue aussitôt. "L'Œuvre de l'homme", dans la série de "Nos chansons populaires", collection E.-Z. Massicot, "Monseigneur Jonas", parodie qui se chante depuis longtemps au Canada et qui est toujours accueillie avec plaisir. L'artiste L.-J. Dubois a très bien réussi son "Oiseau bleu" qui est un conte de sa veine, mais il faut lire que la balade avalue aussitôt.

Les sucres C'est ce soir que sera donnée au Monument National la dernière "veillée du bon vieux temps" de la présente saison. A cette occasion, le directeur-fondateur de ces intéressantes fêtes canadiennes, M. Conrad Gauthier, nous offrira un autre spectacle du terroir, intitulé Les Sucres. Divisée en deux parties, la pièce comporte d'abord un acte de M. Louvigny de Montigny et intitulé La Cabane à Sucre, puis le folklore proprement dit, avec ses chansons à répondre, ses contes du pays, ses rigues, varsoviennes, etc., sans oublier les joueurs d'accordéon et des violonneux authentiques. Un décor spécial, représentant une érablière et muni de tous les accessoires voulus, donnera l'illusion à tous qu'ils assistent à une véritable partie de "trempeuse". M. Ludger Gravel, le président, fera distribuer généralement à tous les spectateurs de quoi se "sucrer le bec", en l'occurrence: du sucre du pays! On peut encore se procurer des billets chez Edmond Archambault, 500, rue Sainte-Catherine est, coin de Berri.

Avis de décès LAMARCHE — A Montréal le 4 avril 1931, à l'âge de 67 ans, 7 mois, est décédé Ludger-Emile Lamarche, époux de feu Olive Guilmet et de Léonie Provancher. La dépouille mortelle sera exposée en chapelle ardente aux salons mortuaires de la Compagnie Générale des Frères Funéraires, 1926 rue Plessis. Avis des funérailles plus tard.

BOUSSEAU — A Plessisville, P.Q. le 4 avril, à l'âge de 78 ans, est décédé Dame Eveline Vallée, épouse de feu P.-X. Desrosiers. Les funérailles auront lieu en l'église de Plessisville, mardi à 8 h. a.m. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges, mardi à 3 heures p.m. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHALFOUX — A l'Hôtel-Dieu, le 5 courant, décédé à 70 ans, le Dr J.-H. Chalfoux, de Beletel, époux de Blanche Huot. Funérailles le mercredi 8 courant. Le convoi funéraire partira de l'Hôtel-Dieu 3520 rue St-Denis à 9 h. du matin pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 9 h. 30 a.m. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

J. BRUNET Limitée — MONUMENTS — Tél. Westmount 2640 675 Côte-des-Neiges MONTREAL.

Geo. Vandelac Limitée Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL. G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Oubr.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES FONDÉE EN 1893 Salons mortuaires de première classe 302, Ste-Catherine Est, Montréal Entrepreneurs de Funérailles Assurance Funéraire Téléphone HARBOUR 5555

Demain: MARDI, 7 avril 1931.
Saint-Esprit, confesseur.
Lever du soleil, 5 h. 30.
Coucher du soleil, 6 h. 35.
Lever de la lune, 10 h. 30.
Coucher de la lune, 8 h. 04.
Pleine lune, le 2, à 3 h. 12 m. du soir.
Dernier quart, le 9, à 3 h. 21 m. du soir.
Nouvelle lune, le 17, à 8 h. 6 m. du soir.
Premier quart, le 23, à 8 h. 46 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 51.
Minimum 29.
Même date l'an dernier 42.
Minimum aujourd'hui 29.
Même date l'an dernier 21.
BAROMETRE
10 heures a.m. 75.21, 11 heures a.m. 75.15.
Météo: 29.19.
Chiffres fournis par la station M.-R. de Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

M. l'abbé Desrosiers représentera l'hon. M. Delage

L'hon. M. Delage, surintendant de l'Instruction publique, a prié M. l'abbé Desrosiers, principal de l'École Normale Jacques Cartier, de le représenter officiellement, ainsi que le Département de l'Instruction publique de la province, au Voyage du "Devoir" en Louisiane.

Deux lauréats

M. Harry Bernard, romancier, et M. Rosaire Dion, poète, viennent d'être choisis tous deux lauréats des prix d'Action intellectuelle, 1930-1931, le premier pour son roman La Ferme des Pins, le second pour son recueil de poésies Les Oasis, ouvrages parus l'autome dernier à la Librairie d'Action canadienne-française.

Un hôpital en pays esquimau

LES SOEURS GRISES DE NICOLET A CHESTERFIELD
Mgr Turquetil, le dévoué prêtre apostolique de la Baie d'Hudson, vient d'obtenir pour son hôpital de Chesterfield les concours des Soeurs Grises de Nicolet, qui ont déjà des missions dans l'extrême Nord.

M. Brownlee n'accepte pas

Winnipeg, 6 (S.P.C.) — On apprend que le premier ministre Brownlee, de l'Alberta, a refusé la mission que voulait lui confier une conférence interprovinciale de faire partie comme représentant des provinces des prairies de la Commission royale nommée par le gouvernement fédéral pour enquêter sur le commerce des grains.

Feu le Dr J.-H. Chalifoux

Le Dr J.-H. Chalifoux, médecin à sa retraite depuis quelques années, est décédé à l'âge de 70 ans. Il fut pendant une période de trente années médecin à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

Une nouvelle terre arctique?

Oslo, Norvège, 6 (S.P.A.) — Le capitaine Daehli, inspecteur du gouvernement norvégien pour la pêche à la baleine, prétend avoir découvert au cours d'un voyage dans la mer Arctique une terre encore ignorée des explorateurs.

Avec le Québec

Ottawa, 6 (S.P.C.) — Quatre autres provinces se sont jointes à la province de Québec afin de lutter pour obtenir le contrôle de la radio: ce sont l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick.

Une opinion de M. Savignac

M. J.-M. Savignac, membre du comité exécutif, a déclaré au concert-bouquet du Club Ouvrier Saint-Jacques, qu'il préconise que tous les chefs de services municipaux soient rendus indépendants de l'influence politique comme on l'a fait pour la police.

Le roi est indisposé

Windsor, Angleterre, 6 (S.P.A.) — Le roi souffre d'un rhume qui l'a empêché hier d'assister aux cérémonies de Pâques. Son état n'est pas considéré comme grave, mais depuis la maladie qui a failli le conduire au tombeau il y a quelques années, il suffit de peu de chose pour le jeter l'inquiétude chez son peuple.

Pour nos voyageurs

Pour communiquer avec les Voyageurs du "Devoir", pendant l'excursion en Louisiane, on aura deux adresses précises:
Mise à la poste jusqu'au 18 avril: M. X., Le Devoir's Party, Hôtel De Soto, New-Orleans, La., U.S.A.
Mise à la poste jusqu'au 26 avril, avant six heures du soir: M. X., Le Devoir's Party, Hôtel Wellington, 7th Avenue — 55th St., New York City, N. Y., U.S.A.

Pâques

A LA BASILIQUE-CATHEDRALE — A NOTRE-DAME
La fête de Pâques a été célébrée avec grande solennité dans toutes nos églises, hier. La température, quelque peu froide, était néanmoins très belle.

Lord et lady Bessborough

L'ARRIVEE A HALIFAX — LA PRESTATION DU SERMENT
Halifax, 6 (S.P.C.) — Vere Brabazon Ponsonby, comte de Bessborough, a prêté serment hier comme gouverneur général. On a fait au nouveau vice-roi une réception digne des plus beaux jours de l'ancienne chevalerie.

LA SESSION DE QUÉBEC

(Suite de la 2ème page)
re en liberté et n'ont jamais été poursuivis.
M. Taschereau. — Des irrégularités, il s'en commet partout. N'aurait-on pas vu récemment à Ottawa un sous-ministre délégué?
M. Houde. Oui, mais il est entre les mains de la justice.

M. le chanoine Adélar Harbour, curé de la basilique-cathédrale, a prononcé le sermon et a démontré que le mystère de la résurrection constitue comme l'acte saint Paul, le fondement de notre foi.
Des gens de diverses parties de la ville ont assisté en grand nombre à la grand-messe de Notre-Dame. Dans l'après-midi, à la suite des vêpres, le R. P. Guillon y prononçait le dernier de ses sermons, à titre de prédicateur de la station quadragesimale en cette église, et il a commenté les passages de l'Évangile ayant trait à la résurrection du Sauveur.

Le comte de Bessborough s'approcha du microphone et dit tout simplement: "Je suis heureux de lier connaissance avec les Canadiens." La comtesse ajouta: "J'ai enfin l'honneur de faire la connaissance du peuple canadien."
Après l'inspection des troupes, les personnages officiels montèrent dans des autos qui les conduisirent à travers la ville de Halifax. Les Dragons royaux leur faisaient escorte. Les rues étaient bordées de gens qui agitaient leur mouchoir et lançaient des vivats. Le vice-roi répondait en saluant militairement et la comtesse s'inclinait en souriant.

La police municipale

M. Fernand Dufresne, le nouveau chef de la police de Montréal, a parlé au poste GRAC à 7 heures 45 samedi soir. Il a expliqué l'organisation de la police municipale, il a donné des statistiques sur le développement de ce service depuis 1865 alors qu'il se composait de 106 hommes; il y a actuellement 1,500 hommes, y compris les officiers, et la liste de paie annuelle dépasse \$200,000. Il y a en outre des secrétaires et des commis qui relèvent du service.

Le débat clos, la Chambre se forme alors en comité des subsides, mais M. Sauvé propose une motion dont voici le texte: "Tout en étant prêt à voter des subsides à Sa Majesté, cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas jugé à propos d'accorder une prime raisonnable pour la production du beurre et du fromage en vue de promouvoir le rajustement et le développement de l'industrie laitière et d'aider la classe agricole en cette province."
Cette motion est rejetée par un vote de 24 à 5, tout comme la suivante: "Cette Chambre déplore le régime de concessions de privilèges exclusifs de pêche et de chasse mis en honneur par le gouvernement."

La blessure de M. Sévigny

Québec, 6 (S.P.C.) — Le juge Sévigny était un peu mieux hier soir, mais son état reste grave. L'automobile qui l'a frappé, vendredi soir, lui a infligé une double fracture du crâne.
Le Dr Edouard Bourdon, ancien orateur de la Chambre des communes, conduisait la voiture qui a frappé le juge; il a été arrêté et a comparu en Cour samedi matin. On lui a refusé tout cautionnement et la cause a été suspendue.

Le juge Sévigny traversait la Grande-Allée avec le juge Antonin Galipeault lorsque l'accident est survenu. Ils se rendaient au domicile de M. Galipeault pour y passer la soirée. Seul M. Sévigny a été frappé.
Le Dr Paquet a émis hier soir le bulletin suivant: "Un examen radiographique a été fait samedi, il résulte de celui-ci que le blessé a subi une opération chirurgicale importante. Samedi après-midi on a pratiqué une transfusion de sang avec succès. La nuit de samedi à dimanche a été un peu meilleure que la précédente. Ce soir le juge a dormi quelque temps. Heureusement aucune complication sérieuse n'est survenue, mais l'état du malade reste grave."

Feu Mme Desrosiers

Les funérailles de Mme Adrien Desrosiers, née Saint-Jean (Déla), ont eu lieu ce matin, à huit heures trente, à l'église Saint-Louis-de-France, M. l'abbé C.-A. Labelle, prêtre-desservant, a fait la levée du corps. M. l'abbé J.-B. Moreau a chanté le service, assisté, comme abbés, A. Denève et R. Brière.
Conduisant le deuil, le mari de la défunte, M. Adrien Desrosiers; ses fils Saint-Jean et Aimé, ses beaux-frères, Aimé Desrosiers, le colonel Henri Desrosiers, Léopold Desrosiers, Gustave Desrosiers, A.-L. Johnson, Albert Lefebvre, Raymond Desrosiers, ses neveux Jacques Desrosiers, Louis Desrosiers, ses cousins Alphonse et Lucien Turcotte.

Un déjeuné fut ensuite offert à leurs Excellences à l'hôtel du Canadian National par le gouvernement de Sa Majesté en Nouvelle-Ecosse. C'est M. Bennett qui a porté la santé de Son Excellence le gouverneur général, le comte de Bessborough. Il rappela le rôle joué dans la politique anglaise par le nouveau gouverneur général qui a connu le tracas des élections et qui a stégé ensuite dix ans à la Chambre des lords. Il sera parfaitement préparé à goûter le charme d'une vie sans responsabilités, fit-il observer avec un sourire. Il rappela ensuite les principaux épisodes de la carrière militaire de lord Bessborough et conclut par un éloge de la diplomatie anglaise qui n'a jamais songé à la gloire ou aux profits, mais seulement au bien du pays.

Une nouvelle révolution

Bogota, Colombie, 6 (S. P. A.) — D'après des rapports qu'on dit bien fondés, un mouvement révolutionnaire au Venezuela aurait pris naissance sur la frontière de l'ouest.

Le député des Trois-Rivières demande alors si le détective Rioux a travaillé pour le compte du gouvernement depuis qu'il est établi à Montréal. Le premier ministre déclare que Rioux a recueilli des renseignements en juin 1930, alors qu'il a touché \$7,626.50. Il n'a pas acheté les autos dont a aussi parlé M. Duplessis.

Il est question de M. Lanctôt

M. Duplessis. — Le premier ministre sait que M. Lanctôt voulait garder le chef Lorrain.
M. Taschereau. — Voilà qu'on parle de M. Lanctôt. J'aime autant qu'on parle de moi. On l'attaque depuis longtemps pour rien. Je regrette que cette année encore l'ordre du jour ait porté des interpellations sur de braves familles dont les chefs servent bien la province. Bien des familles pleurent ces insinuations qui les touchent.
M. Houde. — M. Lanctôt en a fait pleurer lui aussi de braves familles. Il a fait porter bien des coups pour assouvir sa haine implacable.
M. Duplessis. — Le premier ministre est habile. Il s'esquive en parlant de ce que nous n'attaquons pas. Je rends à M. Vézina le témoignage d'être un honnête homme à l'abri de tout soupçon et je regrette que le chef de cette province porte son nom dans ce débat. Le premier ministre n'est pas sans savoir que le rôle de l'assistant-procureur général est trop important pour qu'il puisse être joué par un homme qui n'a pas la confiance du public. Or, depuis des années, M. Lanctôt a donné le spectacle d'irrégularités manifestes. En 1918, il s'appropriait un montant de \$104,000 qu'il déposait à son compte personnel et l'a remis trois ans après. La loi ne lui permettait pas de faire la chose. J'ajouterais que depuis une quinzaine d'années, M. Lanctôt a soutiré des millions de piastres de façon illégale pour une période de quatre ans, de 1918 à 1922, il a soutiré \$274,000. Voilà une pratique illégale. Quand un montant d'argent est voté et qu'il n'est pas dépensé durant l'exercice, il doit en être rendu compte. Or, l'assistant-procureur général ne l'a pas toujours fait. Il a commis des irrégularités multiples.

Et l'on se demande encore dans le public comment il se fait que cet homme ait pu jusqu'ici échapper à l'enquête sur la police provinciale réclamée par le grand jury de Québec. Le premier ministre donne l'impression qu'il lie sa cause à celle de son assistant.
Mais il y a plus, M. Lanctôt, choqué un jour de l'arrestation du bandit Renaud par le détective Lacasse, monta une cause contre cet homme dont le leader de la droite admettait récemment encore les qualités. Et pour mieux réussir, on sortit des témoins du pénitencier, témoins que l'on paya grassement. Voilà comment M. Lanctôt a perdu la confiance des gens.
M. Taschereau. — On s'est acharné contre M. Lanctôt. Je ne sais pourquoi. Au service de la province depuis 32 ans, il a rendu des services énormes. Il a servi sous Taillon, Casgrain et d'autres qui tous admirent et utilisent ses brillantes qualités. Il est un des meilleurs avocats sur les questions constitutionnelles. Je rends hommage à ses qualités et sous ce rapport, s'il ne se décourage pas du mépris que l'on suscite contre lui, il est encore appelé à rendre de grands services. On lui reproche bien des choses. M. n'hésite pas à me rendre solidaire de mon assistant, aussi longtemps que je n'aurai aucune raison de mettre son honnêteté en doute. On parle de l'affaire Lacasse et on nous reproche l'utilisation de "stool pigeons". Ce sont les meilleurs détectives pour découvrir les criminels. On fait grand état de l'affaire Lacasse. Ce n'est pas M. Lanctôt qui a monté cette cause. La plainte a été portée par un citoyen de Limoilou et un juge a estimé qu'il y avait matière à procès. Le jury a acquitté M. Lacasse? Tant mieux! et je m'en suis réjoui parce que c'est un bon policier et un bon père de famille. On dit encore que M. Lanctôt. On dit encore que M. Lanctôt a eu des milliers de piastres de la province. Croyez-vous qu'il va préparer toutes les causes que nous lui imposons pour un salaire de \$6,000? Nous le payons encore moins cher que d'autres avocats. C'est un homme honnête. Il n'a jamais été payé que pour le travail qu'il a fait.

Les crédits au procureur général

Et l'on commence enfin les crédits du procureur général. M. Duplessis revient sur une question soulevée. Il reproche au gouvernement de contracter des emprunts temporaires quand il prétend qu'il n'a pas de déficit. Si le trésorier fait cela, c'est contre la loi. M. Taschereau réplique en disant que le fonctionnement de ce mécanisme d'emprunts. Nous n'y voyons que du feu.

D'honnêtes irrégularités

M. Duplessis. Le premier ministre veut-il se comparer à M. Lanctôt?
M. Taschereau. — Je vais vous dire...
M. Houde. Pourquoi cette hésitation?
M. Taschereau (souriant): Ca me coûte toujours de me rapetisser; il y a bien assez de vous autres qui vous efforcez de le faire. On a parlé de comptes de M. Lanctôt. Il y a peut-être des irrégularités qui ont été commises, mais je puis vous assurer qu'elles ont été faites de façon honnête et que pas un sou n'a été soustrait à la considération de l'auditeur. Chaque montant déposé au nom de M. Lanctôt l'a été avec l'autorisation du trésorier. Il tirait sur ce dépôt et ceci avec l'autorisation du trésorier. Depuis que cette méthode est critiquée par ses adversaires, nous l'avons changée.

M. Houde: Le premier ministre s'est solidarisé avec M. Lanctôt.

Nous en sommes heureux et désormais nous saurons où frapper. Le premier ministre feint de se scandaliser de la critique que nous faisons de ce personnage. Ignore-t-il qu'au sein même de la députation libérale, son assistant n'a pas la confiance qu'il devrait avoir? Rien d'étonnant, il voue à qui il n'aime pas une haine implacable, une haine de tous les instants. Pour se venger des adversaires politiques, rien n'est trop cruel, rien n'est immoral. On l'a bien vu quand il s'est agi d'enfermer au pénitencier deux individus, deux têtes chaudes qui ont été trop loin le jour de la votation. Deux ans de bagnes pour ces pauvres pères de famille qui ignoraient faire mal; pour les Renaud, les Rochon, toute condamnation est trop longue. On les sort du bague pour les lancer contre le détective Lacasse. De la haine dans le coeur de cet homme? Oui, une haine machiavélique, une haine telle qu'on le croirait toujours armé d'un poignard pour enfoncer au coeur de l'adversaire. S'attaque au détective Lacasse et pour témoigner contre cet honnête homme, il va chercher des bandits, des voyous, des ghibiers de potence. Pour assouvir sa haine, un tel geste n'est pas trop dégoûtant.

Le premier ministre manque de courage quand il met tout le blâme sur le dos du chef Lorrain. Son assistant mérite la réprobation du public. A Montréal, il a lancé ses hommes pour dénoncer les maisons de jeu afin de mieux m'atteindre. Il a fouillé cette boue pour me compromettre et s'il n'a pas réussi, ce n'est pas sa faute. Il s'est acharné à détruire le maire de la métropole et a mis en oeuvre, pour me salir, toute la puissance dont il dispose. Ses détectives sont forcés de servir ses fins politiques et le chef Lalonde est impuissant à le mater. Ces bassesses font d'ailleurs partie du plan de bataille et le jour où des saletés paraissent dans le Canada, le Soleil les recueille pour ses lecteurs.

Sépulchres blanchis! Hypocrites! Ils se scandalisent des arguments que nous employons. Je défie le ministre de conserver la confiance du peuple de cette province dans un tel coucubinage. Oui, il y a deux justes dans cette province, et cela ne peut pas durer, car le peuple en a assez.

M. Taschereau: Le chef de l'opposition ne niera pas que Montréal ne soit le refuge de beaucoup de criminels. Je le félicite encore une fois de la nomination qu'il vient de faire et j'espère que son travail sera efficace. Si les chefs pouvaient s'entendre, je ne doute pas qu'ils videraient bien des bouges. Mais les chefs de police sont d'ordinaire chatouilleux et il ne faut pas s'étonner si chacun veut conquérir ses lauriers.

Qu'on me permette de dire que s'il y a méfiance contre M. Lanctôt, l'opposition en est quelque peu responsable. J'admetts que des membres de la députation libérale ne l'aient pas, mais c'est peut-être parce qu'il est contraint de refuser bien des faveurs que nos adversaires critiqueraient si elles étaient accordées.

L'administration de Montréal n'est pas parfaite elle-même...
M. Houde. — Nous avons de si mauvais exemples depuis trente-trois ans.
M. Taschereau. — Pourquoi ne prenez-vous pas les bons exemples? On parle des "slot machines" durant quelques minutes et plusieurs crédits sont votés.

Gandhi représentera seul son parti

New-Delhi, 6 (S.P.A.) — Mahatma Gandhi a décidé de se dispenser de l'aide de ses collègues à la conférence de la table ronde qui aura lieu prochainement à Londres. Il prendra seul la défense de la cause nationaliste.

Se démission a surpris l'Inde et le gouvernement hindou. Elle a fourni un nouvel élément à ceux qui le critiquent et qui se plaignent qu'il prend le rôle de dictateur du parti nationaliste.
Gandhi avait pensé à prendre douze personnes avec lui pour se rendre à la conférence de Londres. Il a réduit ce nombre à cinq la semaine dernière, afin de rendre le groupe plus homogène. Il a maintenant décidé de se rendre seul à Londres pour traiter avec l'Angleterre. Plusieurs partisans de Gandhi sont fort désappointés de la décision qu'il a prise.

S. E. le cardinal Rouleau

Québec, 6. — D'après une information prise au palais cardinalien, Son Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, qui est entré à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu hier, il y a quelques jours, se porte beaucoup mieux. Son séjour à l'hôpital l'a beaucoup reposé jusqu'à maintenant.

# LE JOURNAL QUOTIDIEN TEND À CRÉER UN VIF COURANT DE VENTES



## L'Achat suit de près la lecture de l'annonce

Les conditions actuelles du commerce exigent un judicieux discernement dans le choix d'un médium de publicité. Toutes les autres considérations sont subordonnées à une seule... **DE BONS RÉSULTATS.**

Les ventes immédiates sont le but visé. Chaque dollar dépensé doit, de toute nécessité, ressembler en le plus grand nombre de ventes possible.

Aujourd'hui, plus que jamais, les fabricants et les détaillants insistent pour que leur placement en publicité leur rapportent des rendements directs en espèces.

Le journal quotidien domine comme le médium donnant les meilleurs résultats.

L'annonce dans le journal quotidien incite à une action immédiate.

Elle pousse les hommes et les femmes à acheter **MAINTENANT** les produits annoncés.

Les annonces dans le journal quotidien produisent infailliblement des résultats. Les chefs des grandes maisons savent que les annonces dans les journaux incitent promptement à l'action de vastes groupes de gens.

Les manufacturiers et les détaillants analysent plus minutieusement aujourd'hui qu'auparavant, leur placement en annonces. Ils insistent pour que les annonces produisent des ventes — et ils savent que le journal quotidien est le médium par excellence à cette fin.

# La Page féminine

## Le "Brigand"

Vous croyez peut-être que le brigand dont je viens parler ressemble à quelque bandit masqué, me au poing, tel qu'il s'en voit à Chicago, et même parfois, quoique en plus rarement, à Montréal? Point du tout.

Le Brigand dont je veux vous parler, l'histoire, se présente sous la forme d'un journal bien peu volumineux, et dont la publication n'est pas bien régulière, qui vous arrive lorsque vous l'attendez le moins, et vient vous entretenir de la Chine, de ce qui s'y passe, de ce qui y vit les missionnaires Jésuites, joutez à cela quelques petites nouvelles humoristiques contées avec une verve sans pareille, le tout agrémenté de croquis, de caricatures et mettons sous vos yeux des types chinois parfaitement réussis.

L'éditeur a dû se promettre de tenir de sa feuille tout sujet saporifique, car il est impossible de s'endormir dessus. Les récits gais, pour la plupart, quoique quelques-uns ne le soient pas du tout, sont d'un intérêt palpitant.

Mais, laissons un peu parler le brigand: "Avec ce numéro sept, le brigand atteint sa première année.

Les journaux ont coutume de se vanter à l'occasion de leurs anniversaires. Nous attendons qu'on nous vante, qu'on nous félicite... n'est pas malade de dire du bien de cette petite revue, c'est d'autant plus facile qu'elle n'a rien à voir avec la politique! Pour la faire connaître, nous citerons quelques extraits, pris au hasard, dans les sept numéros de cette première année de vie journalistique.

"Le Brigand! Quel nom pour un journal! Il faut venir de Chine pour l'appeler comme ça!"

"Le Brigand n'est pas un petit homme gêné que la "zène" étouffe, qui l'étouffe, ce sont les dettes. Il avait un poste puissant pour rier sa détresse par radio, il la rierait pour inviter le monde à la grande charité qui fait consentir les acrobates et les dévouements au profit des Missions qu'on ne besoin de cela pour grandir. Le Brigand ne connaît d'autre gêne que la gêne financière de ses missionnaires."

"Drôle de Brigand! C'est pour honorer la Chine à Dieu qu'il nous aute à la gorge!" Mais en échange de vos générosités "il vous offre un lieu de coups de bâton, l'assurance des échéances éternelles; à la banque du bon Dieu, gros intérêts et jamais de banqueroute."

"Le Brigand se présente avec de très belles manières. Courtois toujours (Cela semble sa devise) — la politesse d'une main et le... revolver de l'autre."

Ainsi présenté, vous croyez qu'il est terrible ce brigand de chinois? Mais pas le moins du monde, même, le vous défie de rencontrer un bandit plus débonnaire. Vous en voulez une preuve? "Nous sommes assez gentils, dit-il, pour nous contenter des prières de ceux de nos lecteurs qui n'ont pas beaucoup d'argent." En connaissez-vous beaucoup de brigands aussi accommodants que celui-là?

Où donc vit ce personnage, me demandez-vous? Il vous répondra lui-même. Quand vous passez par Québec, ne vous avisez pas d'aller voir le Brigand dans sa case postale 611. Il ne s'y tient guère, mais vous recevra très chaleureusement au musée chinois, chemin Ste-Foy, "lequel n'est pas pire," nous affirme-t-il.

Quant à ses amis de Montréal qui veulent avoir de ses nouvelles, sans le relancer dans son domaine de la petite capitale, qu'ils sachent que le Brigand a des accointances avec les RR. PP. Jésuites du collège Ste-Marie, rue Bleury.

Voilà plus qu'il n'en faut pour vous faire connaître le Brigand. Nous nous garderons bien de le vanter, nous risquerions de froisser sa modestie. Contentons-nous de le féliciter pour ses succès passés et de lui souhaiter dans le langage imagé des lettrés du célèbre empire de monter comme le soleil, ce qui peut dire que nous lui souhaitons de continuer longtemps son heureux brigandage.

ARIANE.

## La joie

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONGRÈS NOELISTE DE NANCY

Réjouissez-vous, je vais vous parler de la joie. Voilà mon plan: 1o La vertu peut-elle exister sans la joie? 2o La joie peut-elle exister sans la vertu? Mon troisième point sera tout naturellement la vertu joyeuse. Quel en est le secret? Comment peut-on l'acquérir? Est-ce par des moyens naturels ou faut-il chercher dans un autre domaine? Enfin, les applications de la joie dans notre vie de jeune et de Noëliste.

La vertu peut-elle exister sans la joie? Saint François de Sales nous répond tout de suite: un saint triste et un triste saint.

Regardez donc la vertu austère comme elle est froide et peu attirante. Elle va, les yeux baissés, comme si elle suivait toute sa vie un convoi funèbre.

Elle est "fagotée", car seule sa robe baptismale l'intéresse. Elle dédaigne la vie, puisque l'éternité approche...

Elle ne parle à personne, car sa conversation est dans le ciel.

Elle est tellement vertueuse qu'elle n'a plus rien d'humain, ni gaieté, ni fantaisie, ni jeunesse de cœur. Peut-être a-t-elle un jour rêvé le martyre, elle fait en tout cas très sûrement le martyre de tous ceux qui l'approchent.

La joie sans vertu est encore plus redoutable.

Lépreuse, gaie, insouciance, elle se rit de tout et ne s'attache à rien.

Les oeuvres ne l'intéressent pas, c'est bien trop grave.

Les pauvres lui font peur... ils sont si tristes!

Les malades la boulevergent...

songez donc! elle est si impressionnable.

Elle passe, cette pauvre joie, dans un éclat de rire. C'est une bulle de savon colorée, chatoyante. On l'admire, on bat des mains... mais au premier coup de vent de la vie, au premier chagrin on ne la voit plus... il n'y a plus rien... elle s'est évaporée!

Pauvre joie misérable qui sonnerait tristement comme un grelot trop faux!

Je ne consulterai pas les auteurs pieux pour faire le procès de la joie où cette fois la vertu n'existe plus du tout. Tous sont d'accord, et le philosophe Nietzsche les résume en une seule phrase: Le besoin de s'amuser ne vient pas de la joie, mais de l'absence de joie.

Comme elle est belle, au contraire, la vertu joyeuse... celle qui va droit son chemin...

Celle qui est toujours prête à rendre service, car rien ne la rebute...

Elle est bonne, charitable. Elle a du cran, de l'allure, de la tenue. Elle n'a pas un air compassé et maniéré, mais ses yeux sont francs, son regard clair, et son rire rit aussi frais et aussi pur qu'un chant de printemps.

Comment donc faire pour être heureux et réaliser ce splendide idéal? Ceux qui cherchent seulement les moyens naturels se sont épuisés en vains efforts.

Le Dr Pauchet a écrit sur ce sujet deux livres, qu'il intitule: Restez jeunes et Le chemin du bonheur.

"La vraie joie, nous dit-il, consiste à être content de tout, à ne voir que le beau côté des choses, à ne dire de mal de personne, à accepter les événements sans maugre, à montrer toujours un visage souriant et à chercher à répandre le bonheur autour de soi."

Pour arriver à cet état parfait, il nous donne une foule de moyens inattendus et étonnants: la rééducation de soi-même, le jeûne fréquent, la respiration profonde, la mastication lente, des exercices de reptation autour de sa chambre chaque matin. Il ne lui faut pas moins de 410 pages pour nous aider dans notre cure d'optimisme et pour nous mettre sur le chemin de la joie.

Au simple point de vue humain, ses méthodes sont merveilleuses. Mais si le chagrin nous accable, nous aurons beau faire de la gymnastique rationnelle, prendre un triple bain matinal et nous exercer à la reptation, je crois que nous nous apercevrons bien vite que le

## GARNITURES D'ECUREUIL ET D'HERMINE



Robe du soir en velours noir avec garniture d'hermine au bas de la jupe. La petite mante est en soie moirée gris argent avec manches bordées d'écureuil volant.

bonheur n'est pas tout à fait au bout de chemin-là...

Il faut d'un large coup d'aile gagner le domaine surnaturel, où tout devient alors si simple et si lumineux.

Nous qui avons l'Evangile...

Nous qui croyons en Dieu... Nous qui savons que les vraies joies et les vraies peines ne sont pas celles de la terre... comment pourrions-nous ne jamais sourire et ne pas être heureux!

La joie! Mais c'est l'expression même de l'amour de Dieu; elle est inaltérable, puisqu'elle est au dernier sommet de la vie intérieure, où nul jamais ne pourra nous la ravir.

La joie! Mais c'est l'amour vrai et sain de la vie, car Dieu nous l'a donnée, et nous devons l'aimer, cette vie, de tout notre cœur.

Vivre! ce n'est pas se dessécher, se racornir dans une sphère triste et étroite, ce n'est pas attendre peureusement la mort dans une dévotion mal comprise. Vivre, mais c'est ouvrir largement ses fenêtres vers les horizons du bien...

Epanouir son âme, toute son âme. Aimer de toutes ses forces...

Ne craindre ni la peine, ni les grandes joies, ni les grandes douleurs...

Et savoir prendre aux jours qui passent le bien qui ne passe pas... Un sourire! C'est peu de chose, mais c'est cependant le résumé de ce magnifique idéal et tout un domaine spirituel.

Un sourire! Mais c'est Dieu qui est aimé en lui-même d'abord et à cause de lui les malheureux et les pauvres... C'est l'oubli de soi-même et parce qu'on ne pense plus à ses petites misères. C'est le grand royaume de la charité qui s'ouvre devant nous. C'est la volonté de Dieu acceptée à travers les événements de la vie... Ce sont les joies surnaturalisées, la souffrance acceptée avec résignation, c'est tout cela un sourire, comment pourrions-nous jamais être tristes!

Voilà pourquoi les saints ont aimé la joie et ont été heureux. Sainte Thérèse écrivait: "Il faut être insensé pour croire que la dévotion ne peut s'accorder avec un esprit joyeux". Au Carmel d'Avila on montre encore une flûte et un tambourin dont elle se plaisait à jouer les jours de fête avec une

gaieté d'enfant.

"La joie sainte est le signe le plus assuré de la présence de Dieu dans une âme", répétait saint Bonaventure. Et il me faudrait des pages entières pour parler de saint François d'Assise, le "pauvre Frère toujours joyeux", le virtuose de la joie, surtout de la joie dans la souffrance, lui qui un écrivain protestant appelait récemment "l'homme le plus heureux qui ait jamais habité la terre".

La joie! si elle est ainsi l'apanage des saints, si elle nous aide à rayonner, pourrions-nous ne pas l'acquérir, nous, jeunes filles, dont le rôle naturel est déjà un rôle de bonté et de rayonnement?

Dégager de la joie, irradiation du bonheur, dorer la destinée, être l'harmonie, la grâce, aider les autres à vivre, se faire un cœur très grand qui attire pour aimer et aime pour consoler, c'est notre mission magnifique.

Jeunes filles, nous devons nous tenir prêtes pour les grands devoirs qui nous attendent: que ce soit le mariage, la vie religieuse, le célibat utile, nous devons prêcher toujours par le dévouement et la joie. Celles qui veulent l'émancipation de la femme française et réclament pour elle des droits utopiques, celles-là n'ont pas compris que la vraie force de la femme était sa faiblesse et que sa seule richesse devait être son sourire; Elisabeth Leseur en est le sublime exemple.

"Il y a dans le sourire, a dit le P. Serpillanges, quand des beautés morales s'y épanouissent, une force pareille à celle d'un soleil de printemps. Toute la sève monte et les nobles actions vont mûrir."

Et puis, nous avons une responsabilité plus grande encore puisque nous appartenons à l'élite du Noël. Nous amassons des trésors qu'il ne faut pas garder en égoïstes, nous devons en faire une formation qui nous permette de devenir les chefs de nos oeuvres paroissiales. Or, nous l'avons vu, une vertu austère est morte et stérile, les saules pleureurs n'ont jamais abrité que des tombeaux, nous devons être joyeux.

Joyeux dans nos familles, "où les humbles travaux ennuyent et faciles sont une oeuvre de paix qui veut beaucoup d'amour".

Joyeux dans nos paroisses, afin que celles qui nous entourent et qui sont encore dans les ténèbres désirent la lumière.

Joyeux dans notre "Noël", car c'est par lui que nous tenons dans nos mains et dans notre jeunesse rayonnant l'avenir de la France catholique.

Sourire au coin des yeux, Chanson au coin des lèvres, Mais tendre et sage dans l'âme, Voilà la jeune Noëliste.

Le Noël, d'ailleurs, est une véritable école de joie qui veut notre épanouissement par ses réunions, ses fêtes, sa revue elle-même si vivante, la Petite Académie pour les talents cachés, son roman pour les plus jeunes, est-ce que cela ne prêche pas la joie et la vertu, une vertu qui n'a certainement rien d'austère, nous forcer à nous épanouir pleinement?

Et si nous suivons la petite étoile bleue scintillante qui nous a été révélée un soir, nous ferons comme les mages de jadis qui trouveront le bonheur dans ce chemin qui les conduisit vers la crèche, où malgré la pauvreté, la misère, la souffrance, l'Enfant Jésus souriait, et où les anges chantaient le cantique de la joie éternelle: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté."

Eveil, N. N. (Hélène Lebon).

## FAITS ET GLANES

### FEMME DIPLOMATE

Une jeune fonctionnaire chinoise, Mlle Sin Man Chin, de la province de Waichopon, vient de regagner Nankin après un séjour dans la capitale du Thibet.

Cette diplomate avait pour mission d'aplanir les difficultés entre le Dalai Lama et le gouvernement nationaliste. Elle réussit pleinement dans ses négociations et rétablit le bon accord entre Lhassa et Nankin.

### PREVENANCE

Jacqueline a la permission, à titre exceptionnel, de dîner à table

# EATON

## Aubaines remarquables dans les soies et tissus lavables

Crêpes plats imprimés de vraie soie Truhu et Mallinson — broadcloths de vraie soie — voiles de rayon et crêpes filés — tous de charmants tissus pour les fraîches robes de printemps et d'été — offertes à des prix qui devraient vous engager à vous rendre à 9 heures, mardi matin!



Crêpe plat imprimé de vraie soie 1.89

Prix spécial, mardi, la verge... Les fameux crêpes imprimés Truhu et Mallinson, aux dessins nouveaux, offerts à prix très économique. C'est le tiers ou la moitié moins que les prix habituels. Une trentaine de dessins au choix, et parfois deux ou trois couleurs de fond pour le même dessin. Motifs fleuris, géométriques, espacés, continus, sur fond noir, pêche, copenhagen, poudre, sable, brun, vert foncé, écarlate, vert Pandore, bleu marine, et quelques dessins dans les soies Truhu (lavables) pour robes d'enfants. 38 pouces de largeur.

Epais broadcloth de vraie soie

Prix spécial mardi, la verge... .79

Ce n'est pas souvent qu'on peut avoir du broadcloth de vraie soie de cette qualité à ce prix. Nuances de rose, saumon, Nil, beige, poudre, naturel et blanc. 36 pouces de largeur.

Nouveaux voiles de rayon imprimé

Prix spécial mardi, la verge... .59

Beau choix de dessins et combinaisons de couleurs, motifs géométriques, fleuris, de feuilles, et à la plume, sur fonds pâles, moyens et foncés. 36 pouces de largeur.

Crêpe plat imprimé de rayon 1.29

Prix spécial, mardi, la verge... Belle qualité durable. Petits et moyens dessins espacés, sur fond brun gris, vert, marine ou noir. 38 pouces de largeur.

Au deuxième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

## ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste Professeur de piano, orgue, théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est

Tél. FRoncenac 5344 - Montréal

## Retraite fermée

Une retraite fermée pour les jeunes filles aura lieu du 17 au 21 avril courant, à la Villa Saint-Joseph, 4122 avenue de Lorimer, appel téléphonique: AM. 2944. Les retraitants voudront bien retenir leur place à l'avance et se munir d'un voile pour la chapelle, d'une "imitation de Jésus-Christ" et de leur petit nécessaire de toilette.

(Communiqué)

## Feuilleton du "Devoir"

# TROP CHER

par Marie LE MIÈRE

69. (suite)

— Je ne sais ce qui m'a inspiré cette audace... Je connaissais votre vie... Je vous avais vu à l'oeuvre. J'ai eu dans votre bonté une confiance téméraire. J'ai cru que, pour Dieu surtout... et un peu pour les miens...

— Pour vous aussi, soyez-en bien sûr! corrigea Olivier d'un accent irrésistible.

— Moi qui vous ai fait tant de mal... qui pouvais vous sauver et qui vous ai perdu!

— Vous, mon ami! déclara M. de Mazière. Ne voulez-vous pas de ce titre?

— Je ne puis pas... répondit Fresnay d'une voix étranglée.

— Pourquoi donc? Ne sommes-nous pas tous des êtres faibles, sujets aux défaillances?... Au pied de Celui-ci, reprit Olivier, désignant

du regard l'image divine, il n'y a pas de place pour l'abandon, pas plus que pour la rancune... Si vous aviez prié, vous auriez eu plus tôt l'inspiration qui sauve; il ne faut jamais désespérer de la miséricorde de Dieu.

— C'est vrai, fit Georges, dont le remords, insensiblement, se changeait en repentir... Puisque je n'ai pas désespéré de la vôtre...

Il parla longtemps encore, racontant son malheur; puis il se tut, subissant le contre-coup de la scène épouvantable.

— Ecoutez-moi, dit alors M. de Mazière, plus persuasif que jamais. Vous m'avez témoigné une confiance que j'ai vivement touchée; cette confiance, je vous la rendrai en poussant encore plus loin... de croire fermement que personne, plus que moi, n'a souci de votre repos et du repos des vôtres. Je voudrais

vous décharger, autant que possible, du fardeau que vous avez porté si longtemps... vous aider à veiller sur ceux que vous aimez.

— Merci! murmura Georges, les yeux mi-fermés par son accablement. Ma pauvre Yvonne... Penser que la moindre indication, le moindre mot surpris suffirait à l'éclairer!

— Vous pouvez être tranquille quant à ce qui la concerne, pour le moment du moins... ajouta Olivier après une hésitation... Elle vit dans la solitude; elle est entourée de soins, de vigilance... Nous saurons bien empêcher Bagueux de l'atteindre...

M. de Mazière ne pouvait faire part à Georges de sa conviction secrète et douloureuse. Yvonne fuyait loin des atteintes néfastes! Encore un peu, et ses amis de la terre n'auraient plus à la protéger.

— Mais quand elle aura quitté Champ-Marie? soupira Fresnay.

— Alors nous verrons... dit Olivier, se détournant un peu... J'ai besoin de réflexion, vous le comprenez. Mais j'espère... Dieu aidant... trouver quelque chose...

— Ils n'avaient plus rien à se dire. L'un avait tout donné, l'autre avait tout reçu. Des mots humbles, des protestations de reconnaissance venant au lèvres de Georges; mais c'était trop peu pour l'écrasante émotion de son cœur. Il se leva.

— Je voudrais vous prier de rester, dit M. de Mazière; mais on se serait inquiet chez vous. Alors, je

# LE "DEVOIR"

## commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton

vous reconduis, si vous le permettez...

Olivier songea d'abord à prendre la voiture; il n'osa... Comment s'exposer à réveiller la maison? Le pauvre être qui se tenait devant lui tremblait d'attirer les regards, et cette crainte, M. de Mazière voulut épargner à Georges l'humiliation de l'exprimer.

— Adieu... bégaya Fresnay, sur le seuil du manoir.

— Oh! non, répondit la voix douce et grave, je vous accompagnerai jusqu'à Champ-Marie.

Au bord de la pelouse, Olivier dit: — Appuyez-vous sur moi...

Et Georges obéit, car il avait peine à se soutenir... Dans son bouleversement, il gardait l'impression vague d'un changement prodigieux

opéré en son âme; mais l'apaisement de sa conscience était trop nouveau pour qu'il pût la savourer encore.

Le long du chemin, Olivier eut la charité de ne rien dire, de laisser Georges se remettre en silence, de ne point l'obliger à "revenir".

Devant la grille de Champ-Marie, Fresnay parla:

— Que je vive ou que je meure, je n'oublierai jamais...

— Je réclamerai de vous une simple promesse, dit M. de Mazière... je vous exposerai demain ce que je désire...

— Oh! pourriez-vous douter... Ils avaient fait encore quelques pas; l'avenue du château les enveloppa de ténèbres; seulement, au-dessus d'eux, brillaient des étoiles

qui semblaient prises dans l'entre-lacé noir des rameaux.

— Mon cousin Georges, dit-il, venez-vous...

Ses bras s'ouvrirent, se refermèrent sur le triste naufrage qu'il avait recueilli... Et dans la nuit sereine où Dieu se faisait presque visible, Georges Fresnay et Olivier de Mazière se donnèrent le baiser de paix.

XII

Depuis trois jours, Mme Grandjeu menait une vie qui eût tari les ressources de toute santé moins robuste que la sienne. Elle multipliait les courses, ne s'effrayant d'aucune démarche, allant du chef de la Sôreté au procureur général, du procureur général au préfet de police, au palais de justice et à la prison. Toutes les consignes se levaient, toutes les portes s'ouvraient devant cette Américaine entreprenante, qui était la femme d'un des premiers banquiers de Paris.

Le troisième soir, elle venait de rentrer chez elle, et se plongeait, seule, en des réflexions laborieuses, quand un agent de police se présenta.

— Eh bien! quelles nouvelles? demanda Lillian un peu impatientement.

— Succès complet, Madame! Je suis chargé de vous l'annoncer. Depuis que l'homme avait été confronté avec vous, et avec plusieurs de ses anciens collègues, son identité ne faisait plus aucun doute. Aujourd'hui le juge d'instruction

l'un des plus adroits et des plus forts que l'on puisse rencontrer!

— L'individu n'avait plus son audace; la solitude et le découragement lui avaient enlevé une partie de ses moyens... Mais, quand M. Dazon, muni des indications que vous sagacité venait de lui fournir, a fait glisser, incidemment, l'interrogatoire sur le vol commis il y a vingt-deux ans à cette banque, le trouble de Bagueux est monté au paroxysme! Comment le juge pouvait-il connaître ces détails?... Mettant à profit l'état d'esprit du coupable, M. Dazon l'a sans peine amené à se contredire, et, finalement, le coquin a laissé échapper un aveu...

L'Américaine poussa une exclamation de triomphe.

— C'est tout ce que l'on peut faire, reprit l'agent; la prescription est là qui arrête la procédure.

— Mais il l'avoue, interrompit Lillian. Cela suffit!

— Les choses s'étaient bien passées comme vous le supposiez, Madame... Dès lors que M. de Mazière était innocent, il ne restait qu'une seule explication plausible... Bagueux a même désigné son complice, un nommé Vincent.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 438, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). PROPRIETAIRES administrateurs et directeurs.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Les prix de gros

L'indice des prix du gros du mois de mars, fourni par le Bureau de la Statistique du Dominion, basé sur 100 points en 1926, est tombé de 76.0 en février à 75.1 en mars. C'est l'indice le plus bas depuis décembre 1915. Les produits végétaux ont baissé de 59.0 à 58.5; les produits animaux, de 84.2 à 81.0; les produits forestiers, de 84.9 à 84.8; les produits chimiques, de 88.2 à 87.9 et les métaux non ferreux, de 87.0 à 86.9. Le minerai de fer et ses produits a baissé de 87.9 à 87.8, mais les métaux non ferreux ont fait une chute de 89.0 à 86.9.

Nickel

Pour mettre fin aux rumeurs qui circulaient depuis quelque temps et à après lesquelles le contrôle d'International Nickel aurait passé aux Américains, le président, M. Stanley, a fait savoir, à la dernière assemblée, qu'il n'en était pas ainsi.

Voici comment, en effet, se répartit la distribution des actions: États-Unis, 46 p. c.; Canada, 21 p. c.; Grande-Bretagne, 32 p. c.; autres pays, 1 pour cent. Il ressort donc de ces chiffres que c'est l'Empire britannique qui détient l'Empire actuel, l'intérêt majoritaire de la compagnie, puisque ses participations s'élevaient à 53 pour cent. Quant au nombre des actionnaires, le Canada vient en tête avec 47 p. c.; les États-Unis en second lieu avec 31 p. c.; et la Grande-Bretagne en troisième lieu avec 21 pour cent.

Canadien National

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 31 mars 1931, se sont élevées à \$4,891,588 contre \$5,861,642 durant la semaine correspondante de 1930, une diminution de \$970,054.

Howard Smith Paper

Comprenant pour la première fois les recettes des compagnies filiales, le compte rendu de la Howard Smith accuse, avant intérêt, dépréciation et impôts, un bénéfice de \$1,231,760. Le service de l'intérêt a requis \$508,188, la dépréciation \$22,865, de sorte qu'il est resté un solde pour les dividendes de \$440,707. Une fois ceux-ci payés, le report s'élevait à \$58,142.

Les fonds de roulement est de \$1,884,448 comparativement à \$1,784,789 l'année précédente. Les immobilisations se chiffrent par \$25,569,564, l'encaisse par \$211,982, les comptes débiteurs par \$155,678 et les stocks par \$3,800,932. Ces deux postes sont en augmentation sensible sur 1929. Au passif, on remarque des emprunts bancaires de \$1,687,000, des réserves de \$979,803, un report accumulé de \$1,294,232.

Comme pour toutes les papeteries, l'année 1929 n'a guère été favorable à Howard Smith, a dit le président. Les ventes et les prix ont diminué. La compagnie a acheté au cours de l'année 963 milles carrés de concessions forestières du gouvernement ontarien, de sorte que son domaine a aujourd'hui plus de 2,000 milles carrés. Les usines sont en parfait état.

La situation commerciale en Amérique Centrale

M. C. Noël Wilde, Commissaire du commerce canadien à Mexico, écrit qu'au cours de 1930 la situation commerciale n'a pas été satisfaisante dans toutes les cinq républiques de l'Amérique Centrale. Ceci fut dû pour une part à la dépression que l'univers entier traverse actuellement. La principale cause, toutefois, fut la baisse soudaine du prix du café en septembre 1929. Guatemala — Durant la première partie de l'année les importations semblèrent devoir baisser considérablement comparativement à 1929 — probablement de 25%. Par la suite, il devint évident que ceci était une sous-estimation, et il est probable qu'à la fin de l'année les résultats montreront un déclin de 40%. Comme indication du recul dans le commerce des articles de luxe, mentionnons que durant les six premiers mois de 1930 les importations d'automobiles, de camions et d'accessoires ont représenté une valeur de \$1,750,000 seulement, vis-à-vis de \$1,000,000 au bas mot pour la période correspondante de 1929.

Salvador — Les affaires dans tout le cours de l'année ont été très languissantes. On peut dire que les importations ont baissé de plus de 25% comparativement à 1929, mais un fléchissement encore plus marqué eut lieu dans certains articles de luxe.

Honduras — Sur la côte de l'Atlantique les affaires durant tout le cours de l'année ont été relativement bonnes, comme résultat des activités des compagnies fruitières. Sur le Pacifique, les importations ont été en diminuant et les stocks de marchandises ont été réduits malgré une légère demande. La sécheresse endommagea sérieusement les principales récoltes au début de septembre, et ceci abaissa la capacité d'achat de la classe ouvrière.

Nicaragua — Les affaires ont été inactives et déprimées dans tout le cours de l'année, avec les ventes réduites au minimum et les recouvrements, lents. Une amélioration était attendue à la fin de l'année, lorsque les recettes provenant de la récolte du café deviendraient disponibles pour les achats, mais aucun changement important n'est prévu avant que l'année 1931 soit assez avancée.

Gosta-Rica — Au début de l'année les marchands avaient une surabondance de stocks et les importations déclinèrent rapidement. Sur la côte de l'Atlantique, qui est le centre de l'industrie fruitière, il y eut un ralentissement des affaires, à cause d'un relèvement attendu des droits d'exportation sur les bananes; sur la côte du Pacifique, les bas prix du café eurent le même effet. Cependant, les importations

continuèrent à une allure réduite, et il est probable que leur valeur totale durant l'année sera de 25 à 30% au-dessous de celle de 1929. Honduras britannique — Cette colonie a traversé une période difficile à cause d'une diminution des ventes et des bas prix de l'acajou. Ceci entraîna un ralentissement de la demande pour de nombreuses marchandises telles que les denrées alimentaires. Cependant, à cause de la nature spéciale des affaires au Honduras britannique, il semblerait que les difficultés financières de cette colonie ne sont pas aussi graves que celles des autres parties de l'Amérique Centrale.

Les dividendes d'avril

Voici une liste des principaux dividendes de compagnies canadiennes qui seront payés au cours du mois:

Table listing dividends for various companies including Abitibi, Agnew-Surpass, Brewing Corp., B. A. Oil, Canada Dry, etc.

tant un relèvement du tarif sur l'avoine de 6 à 21 francs les 100 kg., et quoique la valeur actuelle du franc ne soit que le septième de ce qu'elle était avant la guerre, le taux douanier a simplement été doublé. Il est probable que la motion sera adoptée. On s'attend à ce que d'autres demandes soient faites par les cultivateurs dans un avenir prochain, et celles-ci affecteront plus particulièrement d'autres produits canadiens. Le présent relèvement du droit sur l'avoine intéresse principalement l'Argentine, la Pologne, l'Allemagne et la Roumanie, la part du Canada n'ayant pas été très importante comparativement à ces pays.

Production de l'énergie électrique

La production des centrales d'électricité s'est élevée, en 1930, à 18,256 millions de kilowatt-heures, en comprenant un estimé de 400 millions de kilowatt-heures des petites usines qui ne font pas rapport mensuellement. Les usines importantes produisirent 17,856,122,000 kilowatt-heures, 88% environ de la production totale, soit 553,768,000 kilowatt-heures ont été produits par l'eau, et 302,354,000 par les machines. Il est peu probable qu'une erreur dans l'estime de la production des petites usines ne puisse affecter le total par plus de 1-4 de 1% et s'il y a erreur, ce sera tout probablement une addition.

Les usines de pulpe et papier marchèrent plus ou moins régulièrement durant l'année et utilisèrent plus d'électricité par c. v. de machine qu'aucune autre industrie. Les moteurs de l'industrie de pulpe et de papier utilisèrent le pouvoir des usines centrales et avaient une capacité de 859,017 c. v. en 1928 et 944,272 en 1929, une augmentation de 73% de 1926 à 1929. Elles achetèrent leur pouvoir des usines centrales. En 1928, les machines de ces industries prirent 40% du pouvoir total, actionnant toutes les machines des industries en général, et 36% des machines de l'industrie manufacturière et minière.

Conséquent cette rapide ascension dans les industries de pulpe et de papier est une cause du progrès remarquable des usines centrales d'électricité. L'électrification des autres industries, tant commerciales que domestiques, a augmenté rapidement. Un exemple de ce progrès est démontré par la consommation d'électricité dans Toronto; la consommation domestique a augmenté de 75% de 1925 à 1929 et la consommation commerciale de 66%. Cette augmentation, tant commerciale que domestique, est due à l'augmentation des annonces électriques, à un meilleur éclairage, à l'augmentation des appareils électriques dans les maisons comme les machines à laver, les poêles électriques, les réfrigérateurs, etc. L'augmentation des consommateurs domestiques n'a été que de 24% dans les quatre dernières années. Cette situation est générale dans tout le pays.

Il y a en plus une quantité assez importante d'électricité produite par les usines des chemins de fer électriques et des usines manufacturières pour leur propre usage, qui est estimée à 1,304 millions de kilowatt-heures en 1929. Les chiffres de 1930 ne sont pas établis, mais ceci indique suffisamment l'usage considérable de l'électricité au Canada.

Il y a tendances à consolider et à réunir les usines, dans un but d'économie et pour assurer un service continu dans une période de dépression. Au Canada, 23 usines produisirent 17,098,613,000 kilowatt-heures en 1930, soit 93% de la production totale. Le réseau de la Dominion fut acheté par l'Hydro Electric Power Commission d'Ontario, le 14 août 1930, mais la production est enregistrée au nom de la Dominion Power Transmission Company.

L'exportation d'électricité, en 1930, aux États-Unis, s'est élevée à 1,619,602,712 kilowatt-heures, ou 9% environ de la production totale. De ce moment, 402,317,877 kilowatt-heures étaient le surplus exporté par l'Hydro Electric Power Commission d'Ontario et par la Canadian Niagara Power de Niagara. Les importations ne s'élevèrent qu'à 6,035,011 kilowatt-heures.

Le pouvoir électrique employé par les industries canadiennes est fourni par l'eau et des turbines de 257,253 chevaux-vapeur; des engins à moteur et des turbines de 736,998 chevaux-vapeur; des engins à combustion interne de 58,806 c. v. et des machines, opérant sur le pouvoir des centrales, de 2,139,129 c. v. Le total des chevaux-vapeur employés s'éleva à 3,592,184.

Succès

Shawinigan, 4 — Les agents du district de Shawinigan de la Metropolitan Life Assurance Co. de ce sont distingués au cours des derniers mois et viennent d'être cités à l'honneur. Dans le rayon du Québec-est qui comprend 300 agents, 10 ont atteint le chiffre d'affaires que la compagnie avait fixé comme objectif d'un concours pour les trois premiers mois de l'année 1931, et sur les dix, six appartenaient au district de Shawinigan. Ce sont MM. Zoël Aylotte, Jos. Carbonneau, J.-A. Ouellette, Gaston Lanneville, tous quatre de Shawinigan même, et MM. Edmond Rivard et Armand Troussard, de Grand'Mère. Ces agents se sont réunis en un congrès spécial à Québec ces jours derniers.

Les stocks de banque au nombre des plus profitables

Bien qu'il y ait déjà passablement de stocks bancaires dans les portefeuilles d'un bon nombre de sociétés de placement, il appartient à la National Distributors Corporation de New-York de s'en leurrer exclusivement à cette catégorie de titres. En étudiant les raisons qui ont porté les organisateurs à adopter cette politique, on constate qu'elle comporte de nombreux avantages.

Il est reconnu que les banques en général font des affaires profitables, mais celles de la cité de New-York l'ont été tout particulièrement. Non seulement le capital est bien garanti et le rendement bien assuré mais les titres de ces institutions sont toujours appelés à prendre de la valeur.

Les banques de New-York et des autres grands centres prennent de l'expansion et progressent en même temps que le pays se développe. La mesure que les affaires prennent de l'expansion elles ont besoin de nouveaux capitaux. Elles offrent alors aux actionnaires des droits de souscription à des prix attractifs, et de temps à autre, des dividendes en actions.

Ces titres ont toujours été bien vus de l'épargnant parce qu'ils comportent la garantie nécessaire à tout placement par suite de la stabilité des recettes, la sécurité du capital, la certitude d'un rendement sur les fonds investis et des chances de hausse.

Les dix-neuf institutions représentées par la New-York Bank Trust Shares ont prospéré dans les temps, comme dans les mauvais temps. Leur expansion a été régulière et leurs recettes ont constamment augmenté. Aujourd'hui ils n'ont jamais été dans une situation plus solide.

Les stocks que ces institutions cotent aux environs des prix de 1925 et pourtant la valeur comptable est de trente pour cent plus élevée qu'à cette époque. La garantie et la puissance de gain de chaque action de ce groupe sont basées sur la solidité et les recettes réunies de toutes ces banques qui avaient un excellent record d'expansion et une bonne puissance de gain.

Aux éleveurs de lapins

Des circulaires offrant en vente des lapins, et par contre, le rachat des sujets produits sont journellement envoyés aux éleveurs de lapins. L'Association des Éleveurs de Lapins de la Province de Québec croit de son devoir de mettre en garde tous les éleveurs contre ce système en raison des prix demandés, lesquels n'ont aucun rapport avec la valeur marchande des sujets offerts en vente. Elle leur recommande en même temps de lire attentivement tout contrat de rachat qui leur est offert avant d'y apposer leur signature.

Le jardin de 1931

Au point de vue de la culture, les légumes se divisent en trois groupes. D'abord, les légumes récoltés à la fin de la saison, les légumes hâtifs, les légumes de la seconde récolte. Les légumes qui prennent la saison pour pousser sont les légumes de Lima, les pois, les fèves, les haricots, les pois chiches, les pois cassés, les pois épinards et des navets; on peut encore semer entre les rangs des légumes lents à croître, des rangs d'épinards, des pois et des épinards. L'on a réussi l'an dernier à cultiver des pois entre les rangs de blé d'Inde et de tomates, ces rangs étaient à trois pieds de distance.

LE CHOIX DES GRAINES

Les catalogues de graines de semence ne sont plus comme autrefois. Les catalogues actuels, en plus d'être intéressants et attrayants par leurs photographies, sont de plus véridiques et authentiques en tous points. Toutes les informations que l'on y trouve sont fournies par des gens compétents, dont la plupart sont diplômés des institutions de hauteurs nationales. On peut se fier aux descriptions détaillées et aux illustrations souvent renouvelées et mises à jour. Tous les jardiniers qui remportent des succès dans leurs affaires, se servent toujours d'un catalogue de graines de semence. Dans un catalogue l'on trouve réponse à toutes les questions et la description détaillée des variétés les plus récentes. Les qualités de sol que demande chaque espèce. Pour les nouvelles variétés de légumes le catalogue fournit même parfois des recettes pour fabriquer différents plats avec différents légumes. En plus il donne des indications précises sur l'époque où semer chaque variété de légumes. Avec un catalogue de graines de semence et une couple de bulletins du ministère de l'Agriculture l'on peut faire

ses semences et sa culture avec plus de sécurité. ARBRES ET ARBRISSEAUX. Le printemps est le meilleur temps pour faire des plantations d'arbres à fruits ou à condition de les planter de bonne heure. Il ne faut pas attendre les vents chauds; mieux vaut planter dans la terre humide et encore boueuse. Ne laissez jamais les racines de vos plants au grand air; dès que vous les recevez, si votre terrain n'est pas prêt, placez ces plants ou ces arbres à la fraîche, les racines dans une tranchée à l'abri de toute sécheresse. Pour planter, ne craignez pas de faire le trou trop grand; donnez de l'espace aux racines. Plantez assez profondément et ne craignez pas de bien fouler la terre sur les racines; la plupart des plantes ne reprennent pas à cause de ce manque de soin. Arrosez les premiers jours ces nouvelles plantations. Communiqué de l'Association des marchands grainiers canadiens.

Service d'hygiène de l'Ass. Médicale canadienne

Le traitement précoce nous fournit un moyen de diminuer le taux de mortalité par le cancer. Si chaque personne voudrait se faire examiner par son médecin au moins une fois l'an, le diagnostic du cancer pourrait se faire dès le début de la maladie. Voilà une des raisons pour lesquelles l'examen médical périodique s'adresse à tous. Mais si le malade ne vient pas lui-même se faire examiner, le médecin ne peut pas aller le retrouver. C'est au malade donc de prendre l'initiative.

En général, pourquoi les femmes se présentent-elles chez leurs médecins pour se faire examiner? C'est parce que les symptômes anormaux se montrent. Si les femmes n'ont pas le souci de se faire examiner contre la maladie en allant se faire examiner tous les ans, elles doivent apprendre quels sont ces symptômes d'un état anormal de l'organisme. Evidemment, nous ne pouvons pas faire de nos lecteurs des médecins expérimentés, capables de diagnostiquer le cancer ou autres maladies. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de les avertir de se mettre en garde dès l'apparition de certains symptômes. Nous n'avons pas l'intention de les effrayer; nous voulons tout simplement les renseigner afin qu'ils puissent reconnaître les avertissements précoces du danger qui les menace. Certains symptômes ressemblent à ceux du cancer, mais ce n'est que le médecin examinateur qui puisse déterminer, dans un cas particulier, s'ils indiquent vraiment le cancer ou non.

Au moins un tiers de tous les cancers chez la femme débute dans la matrice. Pendant l'accouchement, il arrive souvent une déchirure au col de la ma-

PETITES AFFICHES - Tarif -

TOUTES DEMANDES - Locations, maisons, chambres, magasins, etc. - À rendre, Fardes, Trouv. etc. - 1 sou le mot, minimum 25 sous - La même annonce, un mois, 75 sous - NAISSANCES, DECES, MESSSES, RE-MERCIEMENTS - 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc. - \$1.00 par insertion.

Elèves demandés

Le Professeur Alexandre Dumas, bachelier et linguiste, enseigne latin, français, espagnol, anglais, allemand; prépare aussi aux brevets. Enseignement individuel ou collectif. 735-A, avenue Outremont. Tél. ATLantic 0985.

Instituteur demande position

Instituteur diplômé cours primaire complémentaire, dix années d'enseignement, excellentes recommandations, demande position pour septembre, prochain. Ville ou campagne. Caster 76, le "Devoir".

GRAPHOLOGIE

Voulez-vous savoir votre caractère? Envoyez une page d'écriture et 50 cents à l'Institut D'Hasey, case postale 475, Montréal.

J.-Paul BENOIST, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ. SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles. 467, rue St-François-Xavier - Ch. 208. Tél. Marquette 5330.

MASSE & GAUTHIER

Immeuble général et Prêts hypothécaires. 5504, Avenue Verdun. Tél. York 4707.

Maison fondée en 1872

L. J. Forget & Cie. T. W. McAnulty Paul Goulet. Membres de la Bourse de Montréal. Membres du Montreal Curb Market. 469-473, rue St-François-Xavier. Tél. \*MARquette 8191.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'fermé' que soi" - disait J. Fontaine. Notaires: Bélanger & Bélanger, 10 rue St-Jacques est - Montréal. Professeur: René Savoie, I.C., I.E., Bachelier en arts et sciences appliquées. Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire. Cours classique, commercial, langues vivantes. 1448 RUE SHELDON OUEST.

trice. Si le défaut n'est pas corrigé immédiatement, l'irritation qui en résulte prédispose au cancer. Chaque mère doit se faire examiner par son médecin quelques semaines après son accouchement afin de savoir s'il existe quelque anomalie qui demande d'être soignée. C'est ainsi qu'elle évitera le danger d'une irritation chronique soit à la matrice, soit au col. Les légers pourraient enrayer chez

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS. H. Labrecque, I.C., G. Poirneau, I.C. et Arpenteur, M. Cailloux, I.C.

Les Ingénieurs Associés LIMITEE - INGENIEURS CONSEILS Béton armé - Arpentage - Expertise EDIFICE THEMIS 16, St-Jacques ouest - Harbour 0482 MONTREAL

Raymond Beausoleil, I. C. Spécialité: COMBUSTION CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE - INSTITUTIONS HOPITAUX - CONCOIERGERIES. 132, rue St-Jacques O., HA. 1841 Chambre 518

AVOCATS BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU. Im. Ins. Exch., 276 ouest, rue St-Jacques. Ernest Bertrand, C.R. Substitut Senior du Procureur Général C.-E. Guérin, C.R. M. Goudraul, C.R. Antonio Garneau, L.L.L. H. N. Garneau

Aldéric Blain, L.L., L. M.A.L. Roger Pinard, L.L.L. Blain & Pinard AVOCATS. Im. Duluth, chambre 22 L.A. 4669 84, rue Notre-Dame ouest - Montréal

Jacques Cartier, L.L., L. L. Jean-Victor Cartier, L.L. L. J. Barcelo, L.L. B. J.-Eugène Rivard, I.F. L. Cartier, Barcelo & Rivard AVOCATS. Chambre 928, "Transways Bldg" 159 ouest, rue Craig - Montréal

MAURICE DUPRE, L.L.L., C.R., M.P. Solliciteur Général AVOCAT ET PROCUREUR Dupré, Gagnon & Melghe Immeuble Morin 111, Côte de la Montagne Téléphones: 2-0212 et 2-0213 QUEBEC

SAINT-GERMAIN & SAINT-GERMAIN AVOCATS. Tél. Harb. 916-9117 - 10 St-Jacques E. P. St-Germain, L.L. L. C.R. Jean St-Germain, L.L.B.

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. Vanier & Vanier AVOCATS. 57 ouest, rue Saint-Jacques Tél. Harbour 2841

Tél. HA. 9116-9117 Paul Viau, L.L.B. AVOCAT. Ch. 20 - 10, rue St-Jacques Est, MONTREAL

BREVETS D'INVENTION INVENTIONS. BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER 934 Est. rue St-Catherine, Montréal

Bureau: Chermier 3345 H.E. BOURASSA, LIMITEE. Garnitures d'intérieur en bois et métal. SPECIALITE: Ameublement d'intérieur d'église, tel que BANCS, CONFESIONNAUX et CHAIRES. 2577, rue Notre-Dame Est - Montréal

ENTREPRENEURS GENERAUX. SPECIALITE: Edifices Religieux - Béton armé. H. DUFRESNE & FILS, Limitée. Ouvrage au contrat, pourcentage ou journée - Plans et estimés fournis sur demande - Transport de bâtisses, spécialité: édifices en pierre ou brique - 30 années d'expérience - Satisfaction garantie. Résidence: 44 ST-MATTHIEU St-Laurent: Tél. BY. 1759 Bureau: 30, RUE ST-JACQUES O. Tél. HA. 2068 MONTREAL

RELIURE RELIURE FRANCAISE. SPECIALITE: Reliure de bibliothèque. Tranche dorée. Cuir et papiers français. DEMANDEZ NOTRE TARIF.

UNDERWOOD DERNIER STYLE RECONSTRUCTION 10 pcs, 12 pcs ou 14 pcs. \$76.00 - \$10.00 mensuellement. Garantie 3 ans. Sans engagement de votre part pour information ou démonstration. MALLER CE COUPON

N. MARTINEAU & FILS. 1081 Bleury, Montréal. Nom: Adresse:

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL. NARCISSE DUCBARME, PRESIDENT

# LA VIE SPORTIVE

## Le Canadien perd la partie d'hier soir à Chicago après avoir fait excellente figure

Bleu Blanc Rouge est défait par 2 à 1 dans la deuxième partie de la série finale pour le championnat mondial lorsque Gottselig enregistre le point décisif après vingt-quatre minutes et cinquante secondes de jeu supplémentaire.

### HAINSWORTH ET GARDINER SE DISTINGUENT

Les deux gardiens de buts font des arrêts sensationnels — Les Eperviers Noirs sont plus frais que les Habitants — Une triste nouvelle pour Johnny Gagnon

### LA PROCHAINE PARTIE A MONTREAL JEUDI

Chicago, 6. — Les clubs Chicago Canadien sont maintenant sur pied d'égalité dans la série qui décidera du champion mondial et de la possession de la coupe Stanley. Le Canadien a gagné la première partie de la série finale 1 à 0, vendredi soir dernier, tandis qu'hier soir les Eperviers Noirs ont remporté la palme par un résultat final de 2 à 1 dans une partie qui a duré quatre-vingt-quatre minutes et cinquante secondes, soit à-dire près de vingt-cinq minutes de jeu supplémentaire. Le Canadien d'hier fut en présence de près de dix-huit mille personnes et lorsque Gottselig enregistra le point décisif, il s'ensuivit une scène indescriptible. Les partisans du club local étaient satisfaits du résultat obtenu par leurs favoris et ont bon espoir de voir les hommes du major McLoughlin remporter le titre tant convoité.

La partie d'hier donna lieu à un véritable duel entre les deux gardiens de buts, Georges Hainsworth, pour le Canadien, et Chuck Gardiner, pour le Chicago. Ces deux gardiens ont fait des arrêts de toute beauté, mais il convient de dire en toute justice que le gardien du Bleu-Blanc-Rouge est particulièrement distingué car il eut beaucoup plus de besogne que Gardiner. Le Chicago avait l'avantage d'avoir un plus grand nombre de substituts que le Bleu-Blanc-Rouge et de pouvoir compter sur l'appui de joueurs plus frais et en meilleure condition. Les séries éliminatoires des Eperviers Noirs contre Toronto et Rangers ont été des parties rapides mais non dures pour les joueurs, tandis que le Canadien dû faire face à Boston, et les joueurs savent qu'à la sortie d'une partie avec les Bruins les joueurs sérieux sont dans un état bien fatigable car les protégés du géant Ross ne sont jamais doux pour leurs rivaux et les amateurs de Chicago ont pu se faire une idée de ce que fut la série Boston-Canadien, en voyant les joueurs du syndicat Gagnon et lorsqu'ils descendirent du train et lorsqu'ils firent leur apparition sur la glace lors de la partie finale. Le Chicago ayant des joueurs en meilleure condition que les Habitants put maintenir une vive allure du commencement à la

## Les détails de la Ligue Internationale

Pittsburg, 6. — Le club Windsor a pris le devant dans la course au championnat de la ligue de hockey internationale, dans les séries de détail, en triomphant des Tricots Jaunes, de Pittsburg, samedi soir, par un résultat de 2 à 1.

Par cette victoire le Windsor est maintenant en tête avec l'avantage de deux points sur les clubs Cleveland et Buffalo, qui sont sur un pied d'égalité pour la deuxième partie.

Les Bouledogues et les Pittsburg ont dû batailler pendant une période supplémentaire pour décider de la victoire car les trois points ont été enregistrés au cours de la manche additionnelle. La partie décisive aura lieu mardi soir, alors que le Windsor rencontrera les Bisons, à Buffalo.

Alignement des équipes: PITTSBURG WINDSOR  
Cox but Smith  
R. Smith défense Arbour  
Reise défense Bellemere  
Rodden centre Haynes  
McCurry avant Deguid  
White avant Robinson  
Subs: Pittsburg: Berlett, Ouellette, Fields, Proudlock, Halliday et McIntyre.  
Windsor: Brown, Hinsperger, Lever, Huggins, Duncan, Phillips et Roche.

Arbitres: Jerry Laflamme et Guy Smith.  
Première période  
Pas de point.  
Pas de punition.  
Deuxième période  
Pas de point.  
Pas de punition.  
Troisième période  
Pas de point.  
Pas de punition.

Période supplémentaire  
1. Pittsburg: McIntyre ..... 2.00  
2. Windsor: Arbour ..... 2.00  
3. Windsor: Robinson ..... 2.19  
Punition: Ouellette.

### LES INDIENS ELIMINES

Cleveland, 6. — Les Indiens ont perdu samedi soir, la chance de prendre leur second championnat consécutif dans la ligue de hockey internationale, tombant devant la forte équipe de Buffalo, par 6 à 4.

Alignement des équipes: BUFFALO CLEVELAND  
Taughner but Baxter  
Lederman défense Young  
Gain défense McFarlane  
Voss centre Gray  
Martin avant Dunning  
Gross avant Clark  
Subs: Buffalo: Murray, Codin, Lauder, Roth, Bocardis, Jackson, Gauthier et Cahill.  
Cleveland: Doraty, Briden, Brophy, Williams, Frew et McBride.  
Arbitres: Mike Rodden, Toronto, et Tony Hughtit, Buffalo.

Première période  
1. Buffalo: Voss ..... 4.1  
2. Buffalo: Lauder ..... 4.14  
3. Buffalo: Gross ..... 8.05  
4. Buffalo: Gross ..... 8.30  
Punitions: Dunning, Roth, Young, Jackson.  
Deuxième période  
5. Buffalo: Roth ..... 8.10  
6. Cleveland: Briden ..... 1.50  
7. Cleveland: Gray ..... .59  
Punitions: Brophy, Lederman, McFarlane et Voss.  
Troisième période  
8. Cleveland: Brophy ..... 4.17  
9. Buffalo: Bocardis ..... 6.33  
10. Cleveland: Brophy ..... 8.13  
Punition: Gross.

CLASSEMENT DES EQUIPES  
Windsor ..... G. P. N. Pts.  
Buffalo ..... 4 1 0 12  
Cleveland ..... 3 1 1 10  
Cleveland ..... 3 2 1 10  
Pittsburg ..... 0 6 0 0

## L'OUVERTURE DE LA SAISON DE LUTTE A L'ARENA CE SOIR

C'est ce soir, à huit heures 15, qu'aura lieu, à l'arena Mont-Royal, l'ouverture de la saison de lutte dans la métropole. Les promoteurs Riopel et Lévesque n'ont rien ménagé pour faire un grand succès de cette première soirée et les amateurs ont pu s'en rendre compte par l'excellence des rencontres organisées à l'affiche.

Le combat principal, qui mettra aux prises l'ex-champion du monde Dynamite Gus Sonnenberg et le fameux athlète russe, le comte Zarynoff, soulève chez les connaisseurs un intérêt plus qu'ordinaire. L'année dernière déjà, le public de Montréal avait réclamé une rencontre entre ces deux hommes mais le promoteur Riopel avait été dans l'impossibilité de se rendre à sa demande parce que le lutteur russe avait subi une opération à l'abdomen et qu'il n'était pas en mesure de prendre part à une rencontre aussi rude.

Maintenant que le comte Zarynoff est complètement rétabli, le promoteur a cru devoir se rendre aux désirs des amateurs et leur offrir ce combat. Ils peuvent être assurés que ce sera un véritable régal sportif.

La semi-finale sera entre le favori Henri Deglane et le fameux lion russe Lee Wykoff. C'est un autre combat qui ne manquera pas de soulever l'enthousiasme des connaisseurs.  
Voici le programme complet de cette soirée qui commencera à huit heures quinze et précises:  
Finale: Gus Sonnenberg vs comte Zarynoff, 2 dans 3, à finir.  
Semi-finale: Henri Deglane vs Lee Wykoff, une heure, une chute.  
Préliminaires: Nick Lutze vs John Gandovitch, 45 min., une chute; John Charrette vs Nick Skolots, 30 min., une chute; John Mason vs Jim McCarthy 30 min., une chute.  
L'arbitre sera, comme l'année dernière, Eugène Tremblay, et le chronométrateur, M. Albert Pigeon.  
Les dames accompagnées ne paieront que 25 sous d'admission, taxes comprises.

### Partie nulle à Springfield

Springfield, 6. — Les clubs Springfield et Boston se sont rencontrés samedi soir en cette ville dans la quatrième partie de la série pour décider du championnat de la Ligue de hockey Canado-Américaine, mais comme à minuit les deux clubs étaient sur un pied d'égalité avec un résultat de 1 à 1 l'on a dû cesser de jouer à cause de la loi qui interdit tout sport le dimanche dans l'Etat du Massachusetts.

Alignement des équipes: BOSTON  
Moore but Grant  
Seibert défense Pratt  
Gallighen défense Foster  
Carrigan défense Bunge  
Heller avant Taylor  
Heximer avant Mackey  
Subs: Springfield: Starr, Denson, Waite, G. Grant et Saunders.  
Boston: Boyd, Burke, Klein et Harris.  
Première période  
1. Springfield: Heximer ..... 19.10  
Deuxième période  
Pas de point.  
Troisième période  
Boston: Foster ..... 7.08  
1ère période supplémentaire  
Pas de point.  
2ème période supplémentaire  
Pas de point.  
Punitions: Pratt 5, Callighen, Oster 2, Heller, Saunders, Seibert 2, Runge, (majeure), Heximer, (majeure), Starr, Burke, Taylor et Heximer.  
Arbitres: Stewart et Synnott.

## Les Royals gagnent et perdent

Brenham, Texas, 6 — Les Royals et Fort Worth se sont divisés les deux dernières parties disputées par le Montréal à leur camp d'entraînement. Après avoir gagné la rencontre de samedi par 5 à 1, à la suite du beau travail de Claset, les Royals ont été défaits hier par le résultat de 13 à 4. Le héros de cette rencontre fut cependant Herbie Thormahlen qui lança les quatre premières manches sans accorder un point et le Fort Worth ne faisant que deux coups réussis sur ses balles. Il fut remplacé par Buckalew qui fit bien à la cinquième manche mais faiblit par la suite et les Cats en profitèrent pour compter cinq points dans chacune des deux manches suivantes. Perkins, qui prit sa place, ne fit guère mieux, mais à la rencontre était alors perdue. Terry qui remplaça Chagnon à la 5ème manche, tint les Royals sans aucun coup réussi durant les cinq dernières manches.

PARTIE D'HIER: FORT WORTH  
AB. R. H. PO. A. E.  
Moore, c.c. .... 6 2 2 2 0  
Dalrymple, 2b. .... 5 2 1 2 3 1  
Fowler, 3b. .... 4 2 2 1 2 0  
Brown, 1b. .... 2 0 0 4 0 0  
Terry, 1. .... 3 2 2 0 3 0  
Perry, cg. .... 5 2 2 2 0 1  
Cox, cd. .... 4 1 0 1 0 0  
Engle, ss. .... 5 2 1 1 5 0  
Yaryan, r. .... 3 0 2 3 2 0  
Chagnon, r. .... 1 0 1 0 0 0  
Gribble, 1b. .... 4 0 0 11 0 0  
Total ..... 42 13 13 27.17 2

MONTREAL (INT.)  
AB. R. H. PO. A. E.  
Gautreau, 2b. .... 3 1 0 2 5 0  
Gaudette, cf. .... 4 1 1 0 0 0  
Urbanski, ss. .... 4 0 1 2 3 0  
Head, f. .... 3 0 2 3 1 0  
J. Perkins, r. .... 1 0 0 0 0 0  
Conley, cc. .... 4 0 0 3 0 0  
Ripple, cg. .... 3 1 0 0 0 0  
Henry, 1b. .... 3 0 1 14 2 1  
Peplowski, 3b. .... 4 1 2 2 2 1

Table with columns for player names and statistics (AB, R, H, PO, A, E). Rows include Thormahlen, aMartin, Buckalew, Berkka, C. Perkins, cMishkin, Total, a-Frappa pour Thormahlen, 4e; b-Frappa pour Buckalew, 4e; c-Frappa pour C. Perkins à la 9e.

Table with columns for player names and statistics. Rows include Fort Worth, Montréal, Total, Résultat par manche, Sommaire: Points comptés sur coups de Head, Urbanski, Thormahlen, Terry 3, Perry 2, Yaryan 2, Fowler, Engle, Cox, Gribble, Moore, Peplowski, Deux-butts: Moore, Fowler, Perry, Yaryan 2, Chagnon, Gaudette, Urbanski, Buts volés: Engle 2, Double-Jeu: Head à Peplowski, Head, Peplowski et Dalrymple. Sacrifices: Moore et Gautreau. Buts volés: Urbanski 2, Gully, Doubles-jeux: Peplowski à Gautreau à Henry, Urbanski à Gautreau à Henry. Laissez sur les buts: Montréal 5, Fort Worth 7. Buts sur balles de Chagnon 2, de Buckalew 4, de Perkins 1, de Terry 1. Retirés au bâton: par Chagnon 2, par Buckalew 3. Coups sûrs: de Chagnon 7 en 4 manches, de Terry 0 en 5 manches, de Thormahlen 2 en 4 manches, de Buckalew 8 en 3 manches, de Perkins 3 en 2 manches. Frappé par le lanceur, par Terry: Berkka, Balle passée: Yaryan. Lanceur gagnant: Terry; lanceur perdant: Buckalew. Temps: 2 heures.

Table with columns for player names and statistics. Rows include Moore, c.c., Dalrymple, 2b., Fowler, 3b., E. Brown, 1b., R. Gribble, Perry, cg., Cox, cd., Engle, ss., Meyers, r., McCabe, l., Egan, l., Total.

Table with columns for player names and statistics. Rows include JOUTE DE SAMEDI FORT WORTH, AB. R. H. PO. A. E., Moore, c.c., Dalrymple, 2b., Fowler, 3b., E. Brown, 1b., R. Gribble, Perry, cg., Cox, cd., Engle, ss., Meyers, r., McCabe, l., Egan, l., Total.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES SECONDS GAGNENT, Austin, Texas, 6. — La seconde équipe des Royals sous la direction de Chester Falk, a vaincu les étudiants de l'Université du Texas, par un résultat de 12 à 10, hier. Résultat par manche: Montréal ..... 110224400—12 11 4 Univ. du Texas 301000060—16 11 4 Falk, Long et J. Perkins. Delafante, Tyson, Peeples et Blockbaum.

Table with columns for player names and statistics. Rows include MONTREAL (INT.), AB. R. H. PO. A. E., Gautreau, 2b., Gaudette, cf., Urbanski, ss., Head, f., J. Perkins, r., Conley, cc., Ripple, cg., Henry, 1b., Peplowski, 3b., Total.

Table with columns for player names and statistics. Rows include BILLETTS POUR LA SERIE MONDIALE, Les billets des souscripteurs du Canadien pour les 3e et 4e parties pour la coupe Stanley devant être jouées entre le CANADIEN et le CHICAGO, jeudi le 9 et samedi le 11 avril, seront disponibles mardi le 7, et doivent être réclamés avant 2 heures le jour de la partie. Des billets pour places debout dans l'amphithéâtre à \$1.25 seront vendus aux souscripteurs du Montréal mardi pour la partie de jeudi soir sur présentation des cartes d'identification. Des billets de \$1.00 pour places debout seront vendus au public, mardi matin à partir de 9 heures, un billet par personne seulement. Les billets d'admission générale à 50 sous, entrée de la rue Saint-Luc, seront vendus à l'ouverture des portes, un billet par personne.

Table with columns for player names and statistics. Rows include MONTREAL, AB. R. H. PO. A. E., Gautreau, 2b., Conlan, cf., Urbanski, ss., Head, r., Gully, c.d., Ripple, cg., Henry, 1b., Peplowski, 3b., Claset, l., McHugh, c., W. Brown, l., Total, a-Frappa pour Claset à la 7e, Résultat par manche: Fort Worth ..... 000001000—1 Montréal ..... 00100130X—5

Table with columns for player names and statistics. Rows include SOMMAIRE, Points comptés sur coups de Head, 2, E. Brown, Gautreau, Ripple. Coups de deux buts: Urbanski, Head, Peplowski et Dalrymple. Sacrifices: Moore et Gautreau. Buts volés: Urbanski 2, Gully, Doubles-jeux: Peplowski à Gautreau à Henry, Urbanski à Gautreau à Henry. Laissez sur les buts: Fort-Worth 5, Montréal 12. Buts sur balles de Claset, 3, de W. Brown 1, de McCabe 7, d'Egan, 1. Retirés au bâton, par Claset, 2, par McCabe, 4, par W. Brown 1. Coups sûrs de McCabe, 7 en 6 manches; de Claset, 3 en 7 manches, d'Egan, 3 en 2 manches. Lanceur gagnant, Claset; lanceur perdant McCabe. Temps: 1 heure 40.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES SECONDS GAGNENT, Austin, Texas, 6. — La seconde équipe des Royals sous la direction de Chester Falk, a vaincu les étudiants de l'Université du Texas, par un résultat de 12 à 10, hier. Résultat par manche: Montréal ..... 110224400—12 11 4 Univ. du Texas 301000060—16 11 4 Falk, Long et J. Perkins. Delafante, Tyson, Peeples et Blockbaum.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES SECONDS GAGNENT, Austin, Texas, 6. — La seconde équipe des Royals sous la direction de Chester Falk, a vaincu les étudiants de l'Université du Texas, par un résultat de 12 à 10, hier. Résultat par manche: Montréal ..... 110224400—12 11 4 Univ. du Texas 301000060—16 11 4 Falk, Long et J. Perkins. Delafante, Tyson, Peeples et Blockbaum.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES SECONDS GAGNENT, Austin, Texas, 6. — La seconde équipe des Royals sous la direction de Chester Falk, a vaincu les étudiants de l'Université du Texas, par un résultat de 12 à 10, hier. Résultat par manche: Montréal ..... 110224400—12 11 4 Univ. du Texas 301000060—16 11 4 Falk, Long et J. Perkins. Delafante, Tyson, Peeples et Blockbaum.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES SECONDS GAGNENT, Austin, Texas, 6. — La seconde équipe des Royals sous la direction de Chester Falk, a vaincu les étudiants de l'Université du Texas, par un résultat de 12 à 10, hier. Résultat par manche: Montréal ..... 110224400—12 11 4 Univ. du Texas 301000060—16 11 4 Falk, Long et J. Perkins. Delafante, Tyson, Peeples et Blockbaum.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES PARTIES D'EXHIBITION, Les joutes disputées samedi et hier aux camps d'entraînement des clubs des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants: SAMEDI A Birmingham, Ala.: Washington (A) ..... 11 15 1 Birmingham (S) ..... 3 10 2 Batteries: Brown et Hargrave; Caldwell, Shoaf et Eisemann, K. Taylor. A San-Francisco, Calif.: Pittsburgh (N) ..... 5 13 2 Missions (PCL) ..... 6 11 0 Batteries: Grant et Phillips; Pillette, Liber et Brenzel. A Oakland, Calif.: Detroit (A) ..... 7 13 2 Oakland (PL) ..... 4 7 3 Batteries: Sullivan, Herring et Schang; Ludolph, May et Ricci, Poole. A Indianapolis, Ind.: Indianapolis (AA) ..... 11 4 8 Boston (A) ..... 3 10 2 Batteries: Burwell, Holshauer et Riddle; Macgavden et Berry, Connelly. A Memphis, Tenn.: New-York (N) ..... 15 20 0 Memphis (A) ..... 1 2 0

Table with columns for player names and statistics. Rows include Batteries: Berly, Hubbell et Hoggan, Healey; Griffin, Gates et Moss. A Philadelphie, Pa.: Philadelphie (N) ..... 3 9 1 Philadelphie (A) ..... 2 11 1 (13 manches). Stoner, Bengte et Davis; Mahafey, Butcher et Heving. A Shreveport, La.: Cleveland (A) ..... 6 10 2 Shreveport (CSL) ..... 0 1 1 Brown et Myatt; Turo, Day, Miller et Hill. A Chattanooga, Tenn.: Cincinnati (A) ..... 6 12 1 Chattanooga (AA) ..... 8 16 0 Ecpert, Bixey et Sukeforth; Heola, Chambers et Jilek. A Los Angeles, Calif.: Chicago (N) ..... 10 17 4 Hollywood (PCL) ..... 4 9 3 Smith et Hartnett; Shellenback, Turner et Bassler.

Table with columns for player names and statistics. Rows include DIMANCHE A Newark, N.J.: Philadelphie (N) ..... 1 2 0 Newark (Int.) ..... 2 6 3 Fallenstein, Schleser et Davis; Thomas, Brennan, Mangum et Hargreaves. A Nashville, Tenn.: New-York (A) ..... 14 17 2 Nashville (A) ..... 5 10 6 Herrid et Dickey; Hilstead et Anderson, McGowen. A Columbus, O.: Boston (A) ..... 4 12 1 Columbus (AA) ..... 5 11 1 Moore, Klein et Ruel; Wetherall, Jones et Hinkle. A Oakland, Calif.: Detroit (A) ..... 3 8 0 Oakland (POL) ..... 11 15 1 Cantrell, Uhle et Grabowski; Pearson et Read. A San-Francisco, Calif.: Pittsburgh (N) ..... 15 21 1 San-Francisco (S) ..... 7 14 0 Kremer, Willoughby et Hensley; Zinn, McDougall, Turpin, Henderson et Penedsgy, Wilson. A Kansas City, Mo.: Saint-Louis (A) ..... 4 10 1 Kansas City (AA) ..... 1 5 2 Stewart, Gray, Stiles et Ferrer, Young, Crouch; Sheehan, House et Peters, Souci. A Little Rock, Ark.: Chicago (A) ..... 9 13 2 Little Rock ..... 6 13 2 Moore et Reline; Barnabe, Hughes et Hanby, Tipton. A Memphis, Tenn.: New-York (A) ..... 3 6 0 Memphis (SA) ..... 4 9 2 Donohue, Chaplin et O'Farrell; Beck, Harnon et Berger. A Oakland, Calif.: Detroit (A) ..... 8 10 0 Oakland (Pol.) ..... 1 7 2 Hoyt et Schang; Mpebus, Tubbs, May et Deberry, Pool. A Indianapolis, Ind.: Indianapolis (AA) ..... 4 9 0 Boston (A) ..... 1 4 0 Cvenegros, Danev et Angely; Gaston et Berry. A Lexington, Ky.: Lexington ..... 0 4 3 Cincinnati (N) ..... 14 10 0 Hilton et Bourne; Johnson et Sukeforth, Ashborton. A Baltimore, Md.: Philadelphie (A) ..... 5 8 0 Baltimore (Int.) ..... 6 11 1 Grove, Rommel, Dietrich et Cochran; Richmond, M. Weaver et Danning, Linton. A San-Francisco, Calif.:

Table with columns for player names and statistics. Rows include DIMANCHE A Newark, N.J.: Philadelphie (N) ..... 1 2 0 Newark (Int.) ..... 2 6 3 Fallenstein, Schleser et Davis; Thomas, Brennan, Mangum et Hargreaves. A Nashville, Tenn.: New-York (A) ..... 14 17 2 Nashville (A) ..... 5 10 6 Herrid et Dickey; Hilstead et Anderson, McGowen. A Columbus, O.: Boston (A) ..... 4 12 1 Columbus (AA) ..... 5 11 1 Moore, Klein et Ruel; Wetherall, Jones et Hinkle. A Oakland, Calif.: Detroit (A) ..... 3 8 0 Oakland (POL) ..... 11 15 1 Cantrell, Uhle et Grabowski; Pearson et Read. A San-Francisco, Calif.: Pittsburgh (N) ..... 15 21 1 San-Francisco (S) ..... 7 14 0 Kremer, Willoughby et Hensley; Zinn, McDougall, Turpin, Henderson et Penedsgy, Wilson. A Kansas City, Mo.: Saint-Louis (A) ..... 4 10 1 Kansas City (AA) ..... 1 5 2 Stewart, Gray, Stiles et Ferrer, Young, Crouch; Sheehan, House et Peters, Souci. A Little Rock, Ark.: Chicago (A) ..... 9 13 2 Little Rock ..... 6 13 2 Moore et Reline; Barnabe, Hughes et Hanby, Tipton. A Memphis, Tenn.: New-York (A) ..... 3 6 0 Memphis (SA) ..... 4 9 2 Donohue, Chaplin et O'Farrell; Beck, Harnon et Berger. A Oakland, Calif.: Detroit (A) ..... 8 10 0 Oakland (Pol.) ..... 1 7 2 Hoyt et Schang; Mpebus, Tubbs, May et Deberry, Pool. A Indianapolis, Ind.: Indianapolis (AA) ..... 4 9 0 Boston (A) ..... 1 4 0 Cvenegros, Danev et Angely; Gaston et Berry. A Lexington, Ky.: Lexington ..... 0 4 3 Cincinnati (N) ..... 14 10 0 Hilton et Bourne; Johnson et Sukeforth, Ashborton. A Baltimore, Md.: Philadelphie (A) ..... 5 8 0 Baltimore (Int.) ..... 6 11 1 Grove, Rommel, Dietrich et Cochran; Richmond, M. Weaver et Danning, Linton. A San-Francisco, Calif.:

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES ANCIENS DE L'ECOLE CHAMPLAIN, Les anciens de l'école Champlain ont fondé une amicale, à la tête de laquelle ils ont élu le comité suivant: président honoraire, M. Victor Doré, président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal; aumônier, M. l'abbé H. Coron; président, M. Lucien Favreau; 1er vice-président, M. Gustave Chevalier; 2ème vice-président, M. J.-A. Verdon; secrétaire-correspondant, M. J.-C. Paquin; secrétaire-archiviste, M. Eugène Allaire; trésorier, M. Georges Larose; ainsi qu'une vingtaine de conseillers, dont MM. N. Grégoire, Rod. Lauzon, J. Flynn, Stanislas Laporte, M. Desjardins, A. Desjardins, Dr Roland Blais, A. Vonkirke, J.-D. Verdon, L. Chaput, C. Blain, Antonio Tougas, Arthur Beaulieu, Joseph Landureau, Horace Laporte, René Provost, René Bélair, Rosario Côté.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES ANCIENS DE L'ECOLE CHAMPLAIN, Les anciens de l'école Champlain ont fondé une amicale, à la tête de laquelle ils ont élu le comité suivant: président honoraire, M. Victor Doré, président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal; aumônier, M. l'abbé H. Coron; président, M. Lucien Favreau; 1er vice-président, M. Gustave Chevalier; 2ème vice-président, M. J.-A. Verdon; secrétaire-correspondant, M. J.-C. Paquin; secrétaire-archiviste, M. Eugène Allaire; trésorier, M. Georges Larose; ainsi qu'une vingtaine de conseillers, dont MM. N. Grégoire, Rod. Lauzon, J. Flynn, Stanislas Laporte, M. Desjardins, A. Desjardins, Dr Roland Blais, A. Vonkirke, J.-D. Verdon, L. Chaput, C. Blain, Antonio Tougas, Arthur Beaulieu, Joseph Landureau, Horace Laporte, René Provost, René Bélair, Rosario Côté. Les vérificateurs sont MM. L.-J. R. Laporte, notaire, et E. Gendron. Organisateur: M. J.-A. Verdon; membres du comité de réception: MM. G. Allaire, président; A.-T. Gariépy, Edouard Biron, Joseph Carrière et Téléphone Auger; directeur musical, M. J.-A. Donato; et membres du comité de publicité: MM. Gérard Malchelosse, président; et C.-Z. Paquin, E. Biron et G.-H. Allaire.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES ANCIENS DE L'ECOLE CHAMPLAIN, Les anciens de l'école Champlain ont fondé une amicale, à la tête de laquelle ils ont élu le comité suivant: président honoraire, M. Victor Doré, président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal; aumônier, M. l'abbé H. Coron; président, M. Lucien Favreau; 1er vice-président, M. Gustave Chevalier; 2ème vice-président, M. J.-A. Verdon; secrétaire-correspondant, M. J.-C. Paquin; secrétaire-archiviste, M. Eugène Allaire; trésorier, M. Georges Larose; ainsi qu'une vingtaine de conseillers, dont MM. N. Grégoire, Rod. Lauzon, J. Flynn, Stanislas Laporte, M. Desjardins, A. Desjardins, Dr Roland Blais, A. Vonkirke, J.-D. Verdon, L. Chaput, C. Blain, Antonio Tougas, Arthur Beaulieu, Joseph Landureau, Horace Laporte, René Provost, René Bélair, Rosario Côté. Les vérificateurs sont MM. L.-J. R. Laporte, notaire, et E. Gendron. Organisateur: M. J.-A. Verdon; membres du comité de réception: MM. G. Allaire, président; A.-T. Gariépy, Edouard Biron, Joseph Carrière et Téléphone Auger; directeur musical, M. J.-A. Donato; et membres du comité de publicité: MM. Gérard Malchelosse, président; et C.-Z. Paquin, E. Biron et G.-H. Allaire.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES ANCIENS DE L'ECOLE CHAMPLAIN, Les anciens de l'école Champlain ont fondé une amicale, à la tête de laquelle ils ont élu le comité suivant: président honoraire, M. Victor Doré, président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal; aumônier, M. l'abbé H. Coron; président, M. Lucien Favreau; 1er vice-président, M. Gustave Chevalier; 2ème vice-président, M. J.-A. Verdon; secrétaire-correspondant, M. J.-C. Paquin; secrétaire-archiviste, M. Eugène Allaire; trésorier, M. Georges Larose; ainsi qu'une vingtaine de conseillers, dont MM. N. Grégoire, Rod. Lauzon, J. Flynn, Stanislas Laporte, M. Desjardins, A. Desjardins, Dr Roland Blais, A. Vonkirke, J.-D. Verdon, L. Chaput, C. Blain, Antonio Tougas, Arthur Beaulieu, Joseph Landureau, Horace Laporte, René Provost, René Bélair, Rosario Côté. Les vérificateurs sont MM. L.-J. R. Laporte, notaire, et E. Gendron. Organisateur: M. J.-A. Verdon; membres du comité de réception: MM. G. Allaire, président; A.-T. Gariépy, Edouard Biron, Joseph Carrière et Téléphone Auger; directeur musical, M. J.-A. Donato; et membres du comité de publicité: MM. Gérard Malchelosse, président; et C.-Z. Paquin, E. Biron et G.-H. Allaire.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES ANCIENS DE L'ECOLE CHAMPLAIN, Les anciens de l'école Champlain ont fondé une amicale, à la tête de laquelle ils ont élu le comité suivant: président honoraire, M. Victor Doré, président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal; aumônier, M. l'abbé H. Coron; président, M. Lucien Favreau; 1er vice-président, M. Gustave Chevalier; 2ème vice-président, M. J.-A. Verdon; secrétaire-correspondant, M. J.-C. Paquin; secrétaire-archiviste, M. Eugène Allaire; trésorier, M. Georges Larose; ainsi qu'une vingtaine de conseillers, dont MM. N. Grégoire, Rod. Lauzon, J. Flynn, Stanislas Laporte, M. Desjardins, A. Desjardins, Dr Roland Blais, A. Vonkirke, J.-D. Verdon, L. Chaput, C. Blain, Antonio Tougas, Arthur Beaulieu, Joseph Landureau, Horace Laporte, René Provost, René Bélair, Rosario Côté. Les vérificateurs sont MM. L.-J. R. Laporte, notaire, et E. Gendron. Organisateur: M. J.-A. Verdon; membres du comité de réception: MM. G. Allaire, président; A.-T. Gariépy, Edouard Biron, Joseph Carrière et Téléphone Auger; directeur musical, M. J.-A. Donato; et membres du comité de publicité: MM. Gérard Malchelosse, président; et C.-Z. Paquin, E. Biron et G.-H. Allaire.

Table with columns for player names and statistics. Rows include LES ANCIENS DE L'ECOLE CHAMPLAIN, Les anciens de l'école Champlain ont fondé une amicale, à la tête de laquelle ils ont élu le comité suivant: président honoraire, M. Victor Doré, président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal; aumônier, M. l'abbé H. Coron; président, M. Lucien Favreau; 1er vice-président, M. Gustave Chevalier; 2ème vice-président, M. J.-A. Verdon; secrétaire-correspondant, M. J.-C. Paquin; secrétaire-archiviste, M. Eugène Allaire; trésorier, M. Georges Larose; ainsi qu'une vingtaine de conseillers, dont MM. N. Grégoire, Rod. Lauzon, J. Flynn, Stanislas Laporte, M. Desjardins, A. Desjardins, Dr Roland Blais, A. Vonkirke, J.-D. Verdon, L. Chaput, C. Blain, Antonio Tougas, Arthur Beaulieu, Joseph Landureau, Horace Laporte, René Provost, René Bélair, Rosario Côté. Les vérificateurs sont MM. L.-J. R. Laporte, notaire, et E. Gendron. Organisateur: M. J.-A. Verdon; membres du comité de réception: MM. G. Allaire, président; A.-T. Gariépy, Edouard Biron, Joseph Carrière et Téléphone Auger; directeur musical, M. J.-A. Donato; et membres du comité de publicité: MM. Gérard Malchelosse, président; et C.-Z. Paquin, E. Biron et G.-H. Allaire.



## HARMONIE!

Tout comme le rythme de la danse s'adapte au mouvement de l'orchestre, de même la Dixie est en harmonie avec ceux qui recherchent la cigarette supérieure.

Fraîche — odorante — attrayante — satisfaisante — la Dixie offre un nouveau type de perfection à tous les amateurs de cigarettes virginiennes.

COLLECTIONNEZ LES MAINS DE POKER!

20 pour 25c.

# DIXIE

La Cigarette Supérieure

## FORUM WILBANK 613!

### BILLETTS POUR LA SERIE MONDIALE

Les billets des souscripteurs du Canadien pour les 3e et 4e parties pour la coupe Stanley devant être jouées entre le CANADIEN et le CHICAGO, jeudi le 9 et samedi le 11 avril, seront disponibles mardi le 7, et doivent être réclamés avant 2 heures le jour de la partie.

Des billets pour places debout dans l'amphithéâtre à \$1.25 seront vendus aux souscripteurs du Montréal mardi pour la partie de jeudi soir sur présentation des cartes d'identification.

Des billets de \$1.00 pour places debout seront vendus au public, mardi matin à partir de 9 heures, un billet par personne seulement.

Les billets d'admission générale à 50 sous, entrée de la rue Saint-Luc, seront vendus à l'ouverture des portes, un billet par personne.

### Club conservateur J.-O. Renaud

Le club conservateur J.-O. Renaud tiendra son assemblée régulière, ce soir, au no 5756, rue Hochelaga, angle Montsabrè. M. J.-O. Renaud, M.P.P., sera présent.

Le conférencier sera M. J.-H. Paré. La réunion commencera à 8 heures. Tous les citoyens du comité de Laval seront les bienvenus.

### Réunions

Le Club ouvrier du quartier Villerey tiendra une réunion le jeudi, 9 avril, à la salle de l'école Saint-Gérard, angle des rues Liège et Berri. Tous les membres sont priés d'être présents.

Le "Patriote de l'Ouest"

L'un de nos amis, qui connaît particulièrement l'Ouest, nous écrit: A M. Omer Héroux. Le Devoir, Montréal. Monsieur,

Votre article d'hier, consacré, après tant d'autres d'égale importance, à la déplorable situation récemment faite à nos congénères de la Saskatchewan, mérite et réclame la plus complète attention du public montréalais.

En un trait de plume, vous avez su mettre en pleine évidence l'iniquité de certaines lois passées aux deux dernières sessions de Regina, et vous avez fait ressortir l'urgence qu'il y a de secourir nos frères persécutés.

Vous l'avez dit, Monsieur, plus d'émotions religieuses dans les écoles des centres catholiques, en Saskatchewan; Gravelbourg, Ponteix, Duck Lake, Saint-Basile, Domrémy, etc., etc. Défense de parler français, aux réunions des commissaires d'école canadiens-français, dans les paroisses canadiennes-françaises, défense de donner en français l'enseignement religieux, durant la petite demi-heure affectée à cela.

Les diplômés de certains autres pays seront encore reconnus, mais non pas ceux de la province de Québec; même si l'instituteur sait bien l'anglais, même si les élèves qu'il est appelé à instruire appartiennent à des parents originaires du Québec.

Après de tels exploits accomplis dès son avènement au pouvoir, après les grandiloquentes promesses de ne pas toucher à l'enseignement du français, que M. Anderson apporta dans l'Est (et qu'il eut soin de publier dans les journaux de Montréal et d'Ottawa), afin de calmer l'opinion et ne pas se faire reprocher d'avoir perdu à M. Bennett de précieuses sympathies catholiques et protestantes, françaises ou anglaises de langue, qu'a-t-il fait? Tout simplement, dans le silence de l'entre-session il s'est préparé à porter aux nôtres un nouveau coup.

Puis, avant de proroger la session de 1931, il a personnellement présenté et fait édicter une nouvelle loi supprimant l'enseignement en français, que, jusqu'à ce jour, l'acte scolaire, déjà bien mesquin à notre endroit, permettait au premier grade seulement et la première année seulement.

Poussant le cynisme jusqu'à son extrême limite, M. Anderson dit prendre ces mesures dans un but de meilleure pédagogie. Cependant, instituteur de profession, puis inspecteur d'école, aujourd'hui ministre de l'Instruction publique, il a toute l'expérience voulue pour savoir qu'en dehors de cas très exceptionnels, une langue ne s'apprend avec facilité que dès le bas âge, époque où s'acquiert aisément l'accent parfait de plusieurs à la fois. Il se défend d'en vouloir au français, mais il l'étouffe dès sa naissance, en empêchant que nos écoliers de 6 à 7 ans apprennent à lire et à écrire la langue de leur mère. Il sait bien que ces petits ne continueront pas, plus tard, ce qui n'aura pas été commencé.

Ainsi que tous le dites, Monsieur, il y a grand lieu de craindre que les complices andersoniens ne visent beaucoup plus loin. De fait, nous en avons la preuve.

La province de Québec, et particulièrement l'héroïque ville de

Montréal, vers qui l'Ouest ne s'est jamais tourné en vain, dans ses moments de détresse, portera-t-elle secours, une fois de plus, à nos frères de là-bas, en cette affliction, la plus cruelle qui les ait jamais frappés? Il le faut. Que la passagère crise économique dont souffre Montréal, bien qu'à un degré considérablement moindre qu'en Saskatchewan, que nos soucis et que nos activités locales ne détournent pas nos pensées du malheur de nos frères éloignés; malheur qui peut nous atteindre ici plus vite que certains ne sont portés à croire, à moins que nous ne protégeons nos avant-postes. Que l'intérêt que nous prenons à cette grave question ne se confine pas à la curiosité ni au blâme de la triste tragédie que met en scène un gouvernement persécuteur.

Cher Monsieur, votre oeil de journaliste averti, et renseigné par les quotidiennes et rudes épreuves du métier, vous a fait découvrir, entre autres institutions qui ont droit à notre sympathie et sollicitent justement notre secours, le "Patriote de l'Ouest". C'est le journal français de la Saskatchewan, il se publie à Prince Albert.

Avec votre coutumière bienveillance et le tact admirable qui vous porte à louer le bien là où vous le trouvez, vous, le premier journaliste français d'Amérique, avez honoré et humble hebdomadaire du titre de MAGNIFIQUE. Eh bien! oui, il l'est magnifique, l'agent absolument nécessaire de liaison et de propagande patriotique et religieuse qu'est le "Patriote de l'Ouest". On peut véritablement dire de lui, dans la sphère de son influence, que la presse c'est tout. Sans le "Patriote", il ne serait plus question de nos groupements canadiens en Saskatchewan.

Il fut magnifique par la crânerie de ses fondateurs, qui n'eurent à leur disposition guère autre chose qu'une volonté de fer et l'espoir en de meilleurs jours. Il est resté magnifique, par la fidélité de ses lecteurs, l'opiniâtreté de sa direction et de son personnel, comme par le noble esprit dont ils sont animés les uns et les autres. Il est magnifique aussi par les services réels d'information qu'il rend à tous ceux qui s'intéressent à la cause canadienne-française.

Mais il est misérable par son outillage ruiné, par ses dettes dont le montant insignifiant dans une grande maison, forme pour lui un poids écrasant. Il est misérable par la tenace crise du blé, qui lui tarit de plus en plus ses sources de revenu et met son existence même en péril.

Le "Patriote de l'Ouest" est un de ces agents essentiels à notre race, si nous ne voulons pas nous faire cantonner sur les bords du Saint-Laurent, mais continuer à exercer nos droits de Canadiens français sur tous les territoires où cela fut convenu. Ce journal s'adresse à nous, il faut le secourir. Aussi, je ne puis trop chaleureusement applaudir à votre suggestion d'hier, malgré toutes les charges, sans doute onéreuses, qui pèsent déjà sur nos épaules. Les bonnes volontés ne manquent pas, mais il s'agit de coordonner leurs efforts par une campagne méthodique.

Daignez agréer, cher Monsieur, l'expression de ma haute considération.

J. L.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Nous répondons avec plaisir à nos abonnés et lecteurs de Québec, de Sherbrooke, de Coaticook, des Trois-Rivières et d'ailleurs qu'à partir de lundi, c'est-à-dire aujourd'hui, le "Devoir" publiera non seulement le programme radiophonique du jour même, mais aussi celui du lendemain. Ainsi les radiophiles demeurant en dehors de la ville et ne recevant notre journal que le lendemain du jour où il a paru, pourront utiliser ces programmes. Nous avons l'habitude de le faire jusqu'à il y a une dizaine de jours, mais l'abondance de chroniques et spécialement des rapports sessionnels provinciaux et fédéraux avait empêché au cours des derniers jours la publication des programmes de radio pour deux jours à la fois.

— L'Orchestre Noir et Or ouvrira son programme avec le prélude de l'acte III de "Lohengrin" de Wagner. Ce programme est irradié par le poste WEAF à 6 heures. Orchestre sous la direction de Ludwig Laurier. Pièces: Prélude de Lohengrin de Wagner; Ouverture de Isabella de Suppé; Danse Hongroise no 7 de Brahms; Echos Russes, de Leopold; Extraits de The Rose Maid de Granichstaedten; Air de Ballet, de Chaminade; Intermèzzo de Goyescas de Granados; Prélude de Jarnettel; Gaitie, de Waldteufel; Chaconnette de Cui; Petite Valse, de Karganov.

— Anthony C. Lund dirigera le programme du Choeur Mormon à 6 heures 15, au poste WJZ. On y interprétera les morceaux suivants: Rise O Glorious Morn, de Careless; Prélude et Fugue en la mineur, de Haendel; Prière, de Beethoven; Andantino, de Lemare; Let the Mountains Shout for Joy, de Stevens.

— Nino Martini, célèbre ténor, chantera le "Spinto Gentil" de l'opéra La Favorita, une des dernières et meilleures oeuvres du compositeur Donizetti, au cours du programme présenté par le poste WABC, de 5.30 à 6.45. Le programme suit: Czardas de Copella de Delibes; Spinto Gentil de l'opéra La Favorita de Donizetti; Danse, tirée des Joyaux de la Madone, de Wolf-Ferrari; Princesita, de Mascagni; Fandango de los Asturias, de Rimsky-Korsakoff.

— À 7.15, au poste WEAF, James MacDonnell répondra à la série des questions qui lui auront été adressées au cours du mois.

— Arthur Pryor présente encore ce soir son programme de musique militaire: Ye Ancients, de Reeves; Cleopatra, de Mancinella; The Victor, de Pryor; Crimson March, de Lake; La Légion Américaine, de Proctor. Poste WABC, à 8 heures.

— À 8.15, WEAF, les auditeurs entendront le programme Penzold Pete, sous la direction de Andy Sanelle. On y interprétera des pièces de Arlen, Golden, Confrey et Norman.

— Le programme Simmons sera des plus intéressants si l'on en juge par les pièces qui le composent et par l'artiste qui les interprétera. Quena Maria, soprano de l'opéra Metropolitan de New-York, a tenu les premiers rôles dans Carmen, Manon, La Bohème, Rigoletto et Sadko. Elle interprétera aujourd'hui le programme qui suit: Connais-tu le pays, de Mignon de Thomas; The Old Refrain, de Kreisler; L'Amour, toujours l'Amour, de Friml; Italian Street Song, de Naughty Marietta de Herbert; Drink to me only with thine Eyes, No John, Last Rose of Summer et Annie Laurie, de Douglas-Scott, WABC, à 8 h. 30.

— Rudy Wiedoeft, joueur de saxophone, sera l'artiste invité du programme Gold Medal Express au poste WJZ à 8 h. 30.

— Les A. P. Gypstes à 8 h. 30 au poste WEAF présentent le programme suivant: Farandole de "L'Arlesienne" de Bizet; Ah! Sweet mystery of Life, de Herbert; You're simply Delish, de Meyer; Admirable Tango et By the River St. Marie, de Warren; Danse espagnole de "La Vie Brève", de De Falla; Under your charms et Falling in Love Again, de Hollander; The Sparks, de Moszkowski; Caprice de la Ballerine, de Preshman-Borlick; What's the Use, de Jones; La Balalaika, de Kotchetoff; Czardas, de Michiels.

— À 9 h. 30 au poste WEAF le programme de la General Motors, avec un quatuor d'hommes. L'orchestre est sous la direction de Frank Black.

— George Frank, baryton; Eugène Lowenthal, basse, sont les artistes du programme Stromberg-Carlson au poste WJZ à 10.00. Guy Fraser Harrison dirigera l'orchestre. Pièces: Ouverture, de Rimsky-Korsakoff; Méditation, de Elgar; "Israël en Egypte", de Haendel; L'introduction de l'Acte III de "Lohengrin", de Wagner, chantée par George Frank et Eugène Lowenthal.

— Des extraits de l'opéra de "Manon", de Massenet, seront interprétés au cours du programme opératique, de 10.30 à 11.00, poste WABC. Adele Vasa, soprano, tiendra le rôle de Manon; Theo Karle, ténor, celui de Des Grieux; Clarence

VISITEZ NOTRE MAISON "MODELE"

au quatrième étage Vous y trouverez de nombreuses suggestions pour l'arrangement d'une maison.



CHOCOLATS "MADELINE"

Ces délicieux chocolats et bonbons (32 variétés) seront doublement goûtés et appréciés après le carême. La livre .....60 DUPUIS FRERES - au rez-de-chaussée

Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine - Demontigny - St-André - St-Christophe - Plateau 5151

LE CHARME des DÉCORATIONS NOUVELLES

Nous avons les plus jolies et nouvelles sélections de tentures et rideaux dont plusieurs sont dans le goût moderne si gai et si décoratif. Quelques aubaines sont indiquées ici:—

Cretonne ombrée

Jolis dessins de fleurs. Cretonne finie toile, à double face. Pour draperies, housses de meubles, etc. Largeur: 46". SPECIAL, la verge .....59

Rideaux ruchés

Pour cuisine et chambre. Bordure de volant plissé en bleu, rose, vert ou or sur fond blanc. Cantonnière (valance) et embrasses compris. Longueur: 2 1/4 verges. LA PAI-RE, au complet .....72

Panneaux de tulle

Superbes motifs de broderie genre médaillon dans le bas. Bordure brodée de fil sur les montants et le bas. Hauteur: 2 1/4 verges, largeur: 40 pouces. SPECIAL, le panneau .....69

Superbe guipure

Un achat tout à fait exceptionnel nous permet de vous offrir cette guipure en écreu ou blanc à dessins de fleurs ou motifs modernes. Largeurs: 36" et 38" légèrement défraîchie, mais nullement endommagée dans la texture. SPECIAL, la verge .....14

Au cinquième étage

Dupuis Frères logo and address information.

La Semaine liturgique d'Ottawa

La Semaine liturgique d'Ottawa ne sera pas un cénacle d'intimités, qui se regarderont avec complaisance et s'affirmeront les uns aux autres, en abluant de vieux textes, qu'ils pensent exactement la même chose. Elle s'adressera pour les liturgistes, assurément. Mais, en fin de compte, elle s'adressera pour les fidèles du Canada. Elle s'adresse à tous les Canadiens une connaissance trop abécédairienne de notre religion, écrivait récemment un religieux. Nous avons du moins la loyauté de nous jeter à nous-mêmes la première pierre. Notre foi héréditaire est encore enracinée. Pourtant, le matérialisme américain, la libre-pensée française, le communisme russe commencent à l'attaquer. Le temps n'est plus où il suffisait de croire avec une foi de charbonnier ou de braves gens. Nous prions, si nous négligeons l'étude sérieuse de la religion et le contact intime avec la vie profonde de l'Eglise.

La jeunesse fraternelle albanaise de Montréal

Les Albanais de Montréal ont fondé dernièrement, une société de bienfaisance et de secours mutuel, sous le nom de "La Jeunesse Fraternelle Albanaise de Montréal". Les officiers, tous élus par acclamation, MM. Hercule Bitta, président; Dodo Demmo, secrétaire; Qiriaq Coni, trésorier; et S. Andon, Q. Vito, P. Koxhioni, conseillers.

Euchre d'or

Mardi soir, 14 avril, aura lieu un grand euchre, avec dix prix de présence de \$5.00 en or chacun, organisé par les Anciens de la Maison d'Oeuvres Jean Le Prévost, 5707, rue St-Dominique, au profit de cette Institution de Bienfaisance. Ceux qui prendront part à ce euchre auront droit au tirage de 300 magnifiques prix.

Les anciens de l'école Lamennais

Le conventum des anciens élèves de l'école Lamennais, (Académie St-Paul) aura lieu dimanche le 12 avril 1931, à deux heures de l'après-midi.

Nouvel hôtel

M. H. McLean, surintendant général du service des hôtels au Canadian National, annonce que le nouvel hôtel du Canadian National à l'Île-du-Prince-Édouard, connu sous le nom de "Canadian National Hotel", sera ouvert au public le 17 avril, quatre jours après l'inauguration officielle.

Feu M. J.-S. Robichaud

Ces jours derniers, à l'église de la Visitation, au Saubois-Roccollet, ont eu lieu les funérailles de M. J.-S. Robichaud, inhumé à la prison de Montréal depuis plusieurs années.

Le défunt laisse sa femme, née Berthe Roy, un fils, Georges, employé au bureau du trésorier de la ville de Montréal, deux filles: Mlle. Geneviève, épouse de M. J.-S. Poucault, président de la section Saubois-Roccollet de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mlle. H. A. Stroz, des Porcettis (catholiques), les docteurs P. Gauthier, E. G. Griep, Brunel et L.-A. Poiry.

La Société linguistique du Canada

La prochaine réunion mensuelle de la "Société de Linguistique du Canada" aura lieu demain, 7 avril, à la bibliothèque Saint-Sulpice, à 8 heures p.m. Le conférencier sera le révérend Père Théodore Couture, jésuite, qui a pris part à titre de sa communication: "Quelques considérations générales sur les langues américaines".

La Société linguistique du Canada

Le président résumera la première leçon de Max Muller sur la science du Langage. Invitation aux membres et aux curieux de pareilles matières.

Nouvel hôtel

M. H. McLean, surintendant général du service des hôtels au Canadian National, annonce que le nouvel hôtel du Canadian National à l'Île-du-Prince-Édouard, connu sous le nom de "Canadian National Hotel", sera ouvert au public le 17 avril, quatre jours après l'inauguration officielle.

Mardi, 7 avril

(Les heures indiquées sont celles du soir.)

— La princesse italienne Laura Rospigliosi, membre d'une vieille famille aristocratique italienne, sera l'invitée d'honneur du programme Pond's Afternoon Tea, à 5 heures, au poste WEAF. La princesse traitera le sujet suivant au cours de sa causerie: "Little Theatre Movement". Elle s'est toujours distinguée par ses goûts esthétiques et ses oeuvres charitables.

— Harry Tucker, chef de l'orchestre Barclay, présentera un programme composé d'oeuvres semi-classiques au poste WABC, de 6 à 6 heures 45. Voici les détails du programme: In Tien Tsin, de Savino; Extraits de "It happened in Nordland", de Herbert; Romance, de Friml; Refrains de "La Bohémienne", de Balfe; Just a little bit of Heaven, de Ball; Valse concert, de Lincke; Sérénade, de Toselli; Extraits de la "Chanson du Désert", de Romberg.

— Concert régulier à 6 heures, poste WEAF, par l'orchestre Black and Gold Room, sous la direction de Ludwig Laurier.

— L'orchestre des Savannah Liners exécutera, sous la direction de Dana S. Merriman, plusieurs pièces choisies, entre autres, une valse tirée de "Blossom Time".

— John Foster D'elles, avocat américain qui s'occupe de droit international, traitera le sujet suivant au cours du programme Voters Service: "La finance internationale et le votant". Mlle Ruth Morgan présentera M. Dulles. Poste WEAF, à 7 heures.

— Drame consacré au souvenir de la fin de la guerre civile d'il y a 66 ans aux Etats-Unis. Le drame est intitulé "Appomatox" et sera interprété par des acteurs dont la voix est connue au poste WEAF et WTIC, à 7 heures 30.

— Julia Sanderson et Frank Crumit seront les deux artistes en vedette du programme Blackstone Plantation, irradié par le poste WEAF, à 8 heures.

Mardi, 7 avril

(Les heures indiquées sont celles du soir.)

— Le programme "Footlight Features" ramènera au microphone d'anciennes vedettes qui chanteront des pièces favorites telles que des extraits de "No, no, Nanette", du "Petit Café", de "Silver Swan", de "Fine and Dandy", de "Love Parade", et autres. Les artistes seront Lois Hardesty et Ethel Osterhout, soprano; Roger Sweet, ténor; Annie McCullough, chanteuse, ainsi qu'un trio d'hommes accompagnés par l'orchestre. Poste WGY à 10 heures.

— Astrid Fjelde, soprano; Arcadie Birkenholz, violoniste, seront les deux solistes au programme des "Œuvres des Grands Compositeurs". Hugo Mariani dirigera l'orchestre. Poste WJZ à 10 heures.

— Le poste WJZ irradiera à 11 heures le concert d'orchestre quotidien de l'Heure Slumber sous la direction de Ludwig Laurier. Milton J. Cross sera l'annonceur.

— Valentine William et Alice Crawford, mari et épouse et co-auteurs du drame "Moon Maiden", interpréteront au microphone du poste WEAF leur propre drame, à 11 heures. M. Williams est connu dans divers pays comme journaliste.

PROGRAMMES DE LUNDI

Postes locaux

CFCF 3.00 Programme de la salle Ross. 4.00 Heure Canadian Electrical. 5.00 Musique Hartney's Eventide. 5.55 Température, programme, et l'heure. 6.00 Heure du crépuscule. 6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse. 7.00 Amos "n Andy, NBC. 7.15 Corner Canadian Company. 7.30 Phil Cook, NBC. 7.45 Studio. 8.00 Orchestre du Mont-Royal. 9.30 Orchestre du Mont-Royal. 9.30 Norman Hershorn, violoniste, et Edmond Trudel, pianiste. 10.00 Stromberg-Carlson. 11.00 Orchestre Paramount. 11.30 Résultats du hockey et l'heure.

Mardi, 7 avril

(Les heures indiquées sont celles du soir.)

— Le programme "Footlight Features" ramènera au microphone d'anciennes vedettes qui chanteront des pièces favorites telles que des extraits de "No, no, Nanette", du "Petit Café", de "Silver Swan", de "Fine and Dandy", de "Love Parade", et autres. Les artistes seront Lois Hardesty et Ethel Osterhout, soprano; Roger Sweet, ténor; Annie McCullough, chanteuse, ainsi qu'un trio d'hommes accompagnés par l'orchestre. Poste WGY à 10 heures.

— Astrid Fjelde, soprano; Arcadie Birkenholz, violoniste, seront les deux solistes au programme des "Œuvres des Grands Compositeurs". Hugo Mariani dirigera l'orchestre. Poste WJZ à 10 heures.

— Le poste WJZ irradiera à 11 heures le concert d'orchestre quotidien de l'Heure Slumber sous la direction de Ludwig Laurier. Milton J. Cross sera l'annonceur.

— Valentine William et Alice Crawford, mari et épouse et co-auteurs du drame "Moon Maiden", interpréteront au microphone du poste WEAF leur propre drame, à 11 heures. M. Williams est connu dans divers pays comme journaliste.

PROGRAMMES DE LUNDI

Postes locaux

CFCF 3.00 Programme de la salle Ross. 4.00 Heure Canadian Electrical. 5.00 Musique Hartney's Eventide. 5.55 Température, programme, et l'heure. 6.00 Heure du crépuscule. 6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse. 7.00 Amos "n Andy, NBC. 7.15 Corner Canadian Company. 7.30 Phil Cook, NBC. 7.45 Studio. 8.00 Orchestre du Mont-Royal. 9.30 Orchestre du Mont-Royal. 9.30 Norman Hershorn, violoniste, et Edmond Trudel, pianiste. 10.00 Stromberg-Carlson. 11.00 Orchestre Paramount. 11.30 Résultats du hockey et l'heure.

Mardi, 7 avril

(Les heures indiquées sont celles du soir.)

— Le programme "Footlight Features" ramènera au microphone d'anciennes vedettes qui chanteront des pièces favorites telles que des extraits de "No, no, Nanette", du "Petit Café", de "Silver Swan", de "Fine and Dandy", de "Love Parade", et autres. Les artistes seront Lois Hardesty et Ethel Osterhout, soprano; Roger Sweet, ténor; Annie McCullough, chanteuse, ainsi qu'un trio d'hommes accompagnés par l'orchestre. Poste WGY à 10 heures.

— Astrid Fjelde, soprano; Arcadie Birkenholz, violoniste, seront les deux solistes au programme des "Œuvres des Grands Compositeurs". Hugo Mariani dirigera l'orchestre. Poste WJZ à 10 heures.

— Le poste WJZ irradiera à 11 heures le concert d'orchestre quotidien de l'Heure Slumber sous la direction de Ludwig Laurier. Milton J. Cross sera l'annonceur.

— Valentine William et Alice Crawford, mari et épouse et co-auteurs du drame "Moon Maiden", interpréteront au microphone du poste WEAF leur propre drame, à 11 heures. M. Williams est connu dans divers pays comme journaliste.

PROGRAMMES DE LUNDI

Postes locaux

CFCF 3.00 Programme de la salle Ross. 4.00 Heure Canadian Electrical. 5.00 Musique Hartney's Eventide. 5.55 Température, programme, et l'heure. 6.00 Heure du crépuscule. 6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse. 7.00 Amos "n Andy, NBC. 7.15 Corner Canadian Company. 7.30 Phil Cook, NBC. 7.45 Studio. 8.00 Orchestre du Mont-Royal. 9.30 Orchestre du Mont-Royal. 9.30 Norman Hershorn, violoniste, et Edmond Trudel, pianiste. 10.00 Stromberg-Carlson. 11.00 Orchestre Paramount. 11.30 Résultats du hockey et l'heure.

Mardi, 7 avril

(Les heures indiquées sont celles du soir.)

— Le programme "Footlight Features" ramènera au microphone d'anciennes vedettes qui chanteront des pièces favorites telles que des extraits de "No, no, Nanette", du "Petit Café", de "Silver Swan", de "Fine and Dandy", de "Love Parade", et autres. Les artistes seront Lois Hardesty et Ethel Osterhout, soprano; Roger Sweet, ténor; Annie McCullough, chanteuse, ainsi qu'un trio d'hommes accompagnés par l'orchestre. Poste WGY à 10 heures.

— Astrid Fjelde, soprano; Arcadie Birkenholz, violoniste, seront les deux solistes au programme des "Œuvres des Grands Compositeurs". Hugo Mariani dirigera l'orchestre. Poste WJZ à 10 heures.

— Le poste WJZ irradiera à 11 heures le concert d'orchestre quotidien de l'Heure Slumber sous la direction de Ludwig Laurier. Milton J. Cross sera l'annonceur.

— Valentine William et Alice Crawford, mari et épouse et co-auteurs du drame "Moon Maiden", interpréteront au microphone du poste WEAF leur propre drame, à 11 heures. M. Williams est connu dans divers pays comme journaliste.

PROGRAMMES DE LUNDI

Postes locaux

CFCF 3.00 Programme de la salle Ross. 4.00 Heure Canadian Electrical. 5.00 Musique Hartney's Eventide. 5.55 Température, programme, et l'heure. 6.00 Heure du crépuscule. 6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse. 7.00 Amos "n Andy, NBC. 7.15 Corner Canadian Company. 7.30 Phil Cook, NBC. 7.45 Studio. 8.00 Orchestre du Mont-Royal. 9.30 Orchestre du Mont-Royal. 9.30 Norman Hershorn, violoniste, et Edmond Trudel, pianiste. 10.00 Stromberg-Carlson. 11.00 Orchestre Paramount. 11.30 Résultats du hockey et l'heure.

Advertisement for GAZ soulagés with a bottle illustration.

CE que la plupart des gens appellent indigestion est habituellement un excès d'acide dans l'estomac. La nourriture a fermenté. Le remède instantané à cela est un alcali qui neutralise les acides. Mais n'usez pas d'agents violents. Prenez ce que votre médecin vous conseillera. Le meilleur remède est le Lait de Magnésie de Phillips. Depuis 50 ans qu'il a été découvert, il est demeuré pour les médecins le remède-type. Vous constaterez que rien autre n'est d'effet aussi rapide, inoffensif, efficace. Une cuillerée de ce produit sans goût dans de l'eau neutralise plusieurs fois son volume d'acide. Les résultats sont immédiats et il ne se produit pas d'effets nocifs subséquents. Une fois que vous connaîtrez ce procédé parfait, vous ne recourrez jamais à d'autres contre-maux de tête, gaz, ballonnements, nausées, étourdissements, indigestion, état bilieux, etc., dus à l'excès d'acidité de l'estomac ou des intestins. Assurez-vous que l'on vous donne le Phillips authentique. Il est toujours liquide, jamais sous forme de comprimés. Cherchez le nom de Phillips sur la bouteille. Tous les pharmaciens le vendent: 50 cents. Fabrication Canadienne